

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU  
DEVELOPPEMENT**

**RAPPORT SUR LES  
FINANCES PUBLIQUES**

**GESTION 2019**



**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU  
DEVELOPPEMENT**

**RAPPORT SUR LES  
FINANCES PUBLIQUES**  
GESTION 2019

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ATD</b>	: Avis à tiers détenteurs
<b>BCEAO</b>	: Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest
<b>BTP</b>	: Bâtiments et travaux publics
<b>CCVA</b>	: Centre de contrôle des véhicules automobiles
<b>CEDEAO</b>	: Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest
<b>FCFA</b>	: Franc de la Communauté financière africaine
<b>CGI</b>	: Code général des impôts
<b>CID</b>	: Circuit informatisé de la dépense
<b>CIFE</b>	: Circuit intégré de financement extérieur
<b>DAO</b>	: Dossier d'appel d'offre
<b>DDP</b>	: Direction de la dette publique
<b>DG-CMEF</b>	: Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers
<b>DGD</b>	: Direction générale des douanes
<b>DGEP</b>	: Direction générale de l'économie et de la planification
<b>DGESS</b>	: Direction générale des études et des statistiques sectorielles
<b>DGI</b>	: Direction générale des impôts
<b>DGTCP</b>	: Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
<b>DSOFE</b>	: Direction du suivi des opérations financières de l'État
<b>EPE</b>	: Établissements, publics de l'État
<b>FBCF</b>	: Formation brute de capital fixe
<b>FMI</b>	: Fonds monétaire international
<b>HIMO</b>	: Haute intensité de mains d'œuvre
<b>LOLF</b>	: Loi organique relative aux lois de finances
<b>MINEFID</b>	: Ministère de l'économie, des finances et du développement
<b>PIB</b>	: Produit intérieur brut
<b>PNDES</b>	: Plan national de développement économique et social
<b>PPC</b>	: Programme pluriannuel de convergence
<b>PPP</b>	: Partenariat public privé
<b>PTF</b>	: Partenaires techniques et financiers
<b>RAR</b>	: Restes à recouvrer
<b>RFP</b>	: Rapport sur les finances publiques
<b>SICA-UEMOA</b>	: Système inter bancaire de compensation automatisée
<b>SIFIM</b>	: Service d'intermédiation financière indirectement mesuré
<b>SIGASPE</b>	: Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'État

<b>SIMP</b>	: Système intégré des marchés publics
<b>SINTAX</b>	: Système informatisé de taxation
<b>STAR-UEMOA</b>	: Système de transfert automatisé et de règlement
<b>SYDONIA</b>	: Système douanier automatisé
<b>TOFE</b>	: Tableau des opérations financières de l'État
<b>TVA</b>	: Taxe sur la valeur ajoutée
<b>UCAO</b>	: Unité de compte de l'Afrique de l'ouest
<b>UEMO</b>	: Union économique et monétaire ouest africaine
<b>UR</b>	: Unité de recouvrement

## TABLE DES MATIERES

<b>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....</b>	<b>iii</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>v</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>viii</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES.....</b>	<b>viii</b>
<b>LISTE DES ENCADRES .....</b>	<b>viii</b>
<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>ix</b>
<b>RESUME .....</b>	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>I PRESENTATION DU CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL.....</b>	<b>4</b>
<b>I.1 ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL.....</b>	<b>4</b>
I.1.1 Dans les pays avancés .....	4
I.1.2 Dans les pays émergents et les pays en développement.....	6
<b>I.2 CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL .....</b>	<b>8</b>
I.2.1 Évolution du PIB réel.....	8
I.2.1.1. Ressources du PIB .....	8
I.2.1.2. Emplois du PIB.....	11
I.2.2 Prix et inflation.....	12
<b>II. PRINCIPALES ACTIONS OU MESURES MISES EN ŒUVRE DANS LE DOMAINE DES FINANCES PUBLIQUES .....</b>	<b>13</b>
<b>II.1 MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES BUDGETAIRES .....</b>	<b>13</b>
II.1.1 Ressources intérieures.....	13
II.1.2 Mobilisation des ressources extérieures .....	16
II.1.3 Exploitation d'autres sources de financement .....	17
<b>II.2 GESTION BUDGETAIRE, TENUE DES COMPTES PUBLICS, EXERCICE DE LA TUTELLE ET SUPERVISION DES SYSTEMES FINANCIERS.....</b>	<b>18</b>
II.2.1 Programmation budgétaire .....	18
II.2.2 Gestion de la trésorerie.....	19
II.2.3 Règlementation financière .....	19
<b>III. ANALYSE DES PRINCIPAUX AGREGATS DES FINANCES PUBLIQUES .....</b>	<b>21</b>
<b>III.1 ANALYSE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ÉTAT.....</b>	<b>21</b>
III.1.1. Recettes totales et dons .....	21
III.1.1.1. Recettes totales .....	21
III.1.1.2. Dons .....	23
III.1.2. Dépenses totales et prêts nets .....	25
III.1.2.1. Dépenses totales.....	25

III.1.2.2	Prêts nets.....	31
III.1.3.	Soldes budgétaires et financement.....	32
III.1.3.1	Principaux soldes caractéristiques .....	32
III.1.3.2	Financement du déficit .....	34
<b>III.2</b>	<b>ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES APPUIS BUDGETAIRES .....</b>	<b>35</b>
III.2.1.	Dons .....	35
III.2.2.	Prêts.....	36
<b>III.3</b>	<b>MOBILISATION DE L'ÉPARGNE NATIONALE ET SOUS REGIONALE.....</b>	<b>37</b>
III.3.1.	Bons Assimilables du Trésor.....	37
III.3.2.	Obligations Assimilables du Trésor .....	37
<b>III.4</b>	<b>ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE .....</b>	<b>39</b>
III.4.1.	Encours de la dette publique.....	39
III.4.2.	Service de la dette publique.....	40
<b>IV.</b>	<b>SITUATION DES CRITERES DE CONVERGENCE.....</b>	<b>42</b>
<b>IV.1</b>	<b>CRITERES DE L'UEMOA .....</b>	<b>42</b>
IV.1.1	Critères de premier rang.....	42
IV.1.2	Critères de second rang.....	42
<b>IV.2</b>	<b>CRITERES DE LA CEDEAO .....</b>	<b>43</b>
IV.2.1	Critères de premier rang.....	43
IV.2.2	Critères de second rang.....	44
<b>V.</b>	<b>DIFFICULTES, DEFIS ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>45</b>
<b>V.1</b>	<b>DIFFICULTES .....</b>	<b>45</b>
V.1.1.	Difficultés liées à la mobilisation des ressources .....	45
V.1.2.	Difficultés liées à l'exécution des dépenses.....	46
<b>V.2</b>	<b>PRINCIPAUX DEFIS.....</b>	<b>46</b>
V.2.1.	Défis d'ordre général .....	46
	Les principaux défis d'ordre général à relever sont les suivants : .....	46
V.2.2.	Défis liés à la mobilisation des ressources .....	46
V.2.3.	Défis liés à l'exécution des dépenses.....	47
<b>V.3</b>	<b>PERSPECTIVES .....</b>	<b>47</b>
V.3.1.	En matière des recettes propres .....	47
V.3.2.	En matière de ressources extérieures .....	48
V.3.3.	En matière de gestion des dépenses .....	49
	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>50</b>
	<b>ANNEXES.....</b>	<b>a</b>
	<b>ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>b</b>
	<b>ANNEXE 2 : ÉQUIPE D'ÉLABORATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES 2019 .....</b>	<b>c</b>
	<b>ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'EXAMEN ET DE VALIDATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES 2019 .....</b>	<b>d</b>

<b>ANNEXE 4 : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ÉTAT DE 2014-2019 .....</b>	<b>f</b>
<b>ANNEXE 5 : SITUATION DES EMISSIONS DES BONS ASSIMILABLES DU TRESOR 2019 EN MILLIONS DE FCFA .....</b>	<b>p</b>
<b>ANNEXE 6 : SITUATION DES EMISSIONS DES OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR EN 2019 EN MILLIONS DE FCFA.....</b>	<b>q</b>
<b>ANNEXE 7 : ÉVOLUTION DES CRITERES DE L'UEMOA DE 2014-2019 .....</b>	<b>r</b>



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution des recettes totales et dons sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA).....	24
Tableau 2 : Récapitulatif des dépenses et prêts nets sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA) .....	31
Tableau 3 : Synthèse des appuis budgétaires par type de partenaires sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA) .	36
Tableau 4 : Évolution de la situation de la dette publique sur la période 2014-2019.....	41
Tableau 5 : État des critères de convergence de l'UEMOA au titre de 2018 et 2019 .....	43
Tableau 6 : État des critères de convergence de la CEDEAO au titre de 2018 et 2019 .....	44

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Évolution de la croissance économique (%) dans les différentes zones .....	7
Graphique 2 : Évolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles (en %) .....	10
Graphique 3 : Répartition des recettes fiscales par nature en 2019 (en milliards FCFA).....	22
Graphique 4 : Évolution des recettes totales et dons sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA).....	24
Graphique 5 : Évolution des composantes des dépenses publiques sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA) .....	25
Graphique 6 : Évolution des composantes des dépenses courantes sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA) .....	26
Graphique 7 : Évolution des dépenses de personnel sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA).....	26
Graphique 8 : Évolution des dépenses de fonctionnement sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA).....	27
Graphique 9 : Structure des intérêts dus sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA).....	28
Graphique 10 : Évolution des transferts courants sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA) .....	28
Graphique 11 : Évolution des dépenses en capital sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA) .....	29
Graphique 12 : Evolution des dépenses d'investissements financées sur ressources propres et des dépenses en capital sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA).....	30
Graphique 13 : Evolution des investissements financés sur ressources extérieures et leurs composantes sur la période 2014-2019.....	30
Graphique 14 : Évolution du solde global base engagement sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA) .....	32
Graphique 15: Évolution du solde budgétaire de base sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA).....	33
Graphique 16 : Évolution du solde global base caisse sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA) .....	33
Graphique 17 : Evolution du financement sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA).....	34
Graphique 18 : Evolution des dons reçus (type de partenaires) au titre des appuis budgetaires sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA) .....	35
Graphique 19 : Evolution des prêts contractés au titre des appuis budgetaires sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA).....	36
Graphique 20 : Évolution des BAT et OAT de 2014-2019 (en milliards FCFA).....	38
Graphique 21 : Structure de l'encours de la dette publique sur la période 2014-2019 (en %) .....	40
Graphique 22 : Structure du service de la dette publique sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA).....	40

## LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Performance des régies de recettes en 2019.....	15
Encadré 2 : Niveau de mobilisation des ressources extérieures en 2019.....	17
Encadré 3 : Plan d'action pour l'optimisation des ressources propres.....	17
Encadré 4 : Plan d'action pour la rationalisation des dépenses publiques.....	19



La production et la diffusion des informations et des statistiques économiques et financières s'inscrivent en droite ligne dans la volonté des gouvernants d'œuvrer pour la transparence dans la gestion des finances publiques.

Le Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) s'est engagé dans ce sens en assurant la production et la diffusion régulière d'un Rapport annuel sur les finances publiques (RFP). Ce document vise à assurer une meilleure visibilité des actions menées dans le domaine des finances publiques en mettant à la disposition du public notamment des partenaires au développement des informations sur l'évolution des principaux agrégats des finances publiques.

Le présent RFP, 15<sup>ième</sup> du genre, a été élaboré afin de rendre compte de la situation des finances publiques et de la mise en œuvre des actions majeures y relatives ayant marqué l'année 2019.

Au cours de l'année 2019, la gestion des finances publiques s'est faite dans un contexte, d'une part, de poursuite du renforcement des acquis déjà engrangés dans la mise en œuvre des grands chantiers du Plan national de développement économique et social (PNDES) et, d'autre part, de correction des insuffisances constatées. Ces résultats ont été obtenus en dépit d'une situation d'insécurité liée au terrorisme et aux remous sociaux.

Je félicite l'ensemble des acteurs qui ont œuvré à l'amélioration et à l'assainissement de la gestion des finances publiques. Je les exhorte à redoubler d'efforts afin de consolider les acquis et relever les éventuels défis.

À l'endroit des différents partenaires du MINEFID, je renouvelle ma gratitude pour leur appui constant dans la mise en œuvre des grands chantiers du PNDES.

**Le Ministre de l'économie, des finances  
et du développement**

**Lassané KABORE**  
*Officier de l'Ordre de l'Étalon*

## RESUME

En 2019, la croissance économique mondiale s'est établie à 2,9% contre 3,6% en 2018, en décélération aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et pays en développement. Au plan national, l'activité économique a enregistré une décélération de son rythme de croissance qui est ressorti à 5,7% contre 6,8% en 2018 due à un contexte sécuritaire difficile, conjugué à des revendications sociales.

En vue de rendre les finances publiques performantes et dynamiques au Burkina Faso, plusieurs actions et mesures visant principalement à améliorer le niveau de mobilisation des ressources budgétaires et leur gestion ont été entreprises. Il y'a entre autres la consolidation de l'opérationnalisation du budget programme, l'allègement de la législation, la poursuite de la modernisation et la simplification des procédures de l'administration fiscale et douanière avec la mise en œuvre des téléprocédures.

À fin 2019, l'ensemble des recettes totales et dons se sont établis à 1 881,97 milliards FCFA sur une prévision totale de 2 098,79 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 89,7%. Par rapport à 2018, ils enregistrent ensemble, une hausse de 8,8%. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils se sont chiffrés à 2 177,42 milliards FCFA contre 2 127,61 milliards FCFA en 2018, soit une hausse de 2,3%.

Le solde global base engagement est ressorti déficitaire de 295,45 milliards FCFA. Le déficit base caisse s'est situé à 298,04 milliards FCFA en 2019 contre 478,30 milliards FCFA en 2018 en amélioration de 180,26 milliards FCFA. Ce déficit a été financé par des apports extérieurs nets de 97,15 milliards FCFA et intérieurs nets de 196,93 milliards FCFA.

Les recettes totales recouvrées par l'ensemble des régies se sont chiffrées à 1 747,70 milliards FCFA en 2019 contre 1 530,86 milliards FCFA en 2018, soit une hausse de 14,2%, représentant 216,83 milliards FCFA.

Quant à la dette publique, en 2019, l'encours a connu une hausse de 17,9% par rapport à son niveau de 2018. Concernant le service de la dette, il a enregistré un accroissement de 34,8%.

Aussi, au titre de l'année 2019, le Gouvernement burkinabè, a poursuivi sa politique de mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale en vue de faire face aux besoins de trésorerie et pour le financement des projets de développement. Ainsi, il a organisé quatorze (14) émissions de bons assimilables du Trésor et dix (10) émissions d'obligations assimilables du Trésor (dont 02 émissions par syndication). Cela a permis de mobiliser 690,32 milliards FCFA sur le marché financier sous régional en 2019 contre 704,71 milliards FCFA en 2018, soit une baisse globale de 2,1%.

Concernant les critères de convergence de l'UEMOA, en 2019, le Burkina Faso a respecté les trois (03) critères de premier rang. Cependant, les deux (02) critères de second rang n'ont pas été respectés.

Pour les critères de convergence de la CEDEAO, le pays a respecté l'ensemble des six (06) critères de convergence contenus dans le pacte de convergence et de stabilité macroéconomique de la CEDEAO.

En dépit des performances enregistrées, la gestion des finances publiques en 2019 a connu des difficultés, impliquant la nécessité pour le MINEFID de relever un certain nombre de défis. Il s'agit de l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures et extérieures et de la gestion des dépenses à travers le renforcement du dialogue et de la cohésion sociale, le renforcement de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption, l'amélioration de la planification et du suivi des investissements ainsi que le renforcement de la transparence budgétaire.

## INTRODUCTION

La bonne gestion des finances publiques occupe une place importante dans les politiques publiques d'un État. Elle est une condition sine qua non pour l'atteinte des objectifs de développement. Au Burkina Faso, les finances publiques constituent l'un des principaux leviers de l'action publique pour la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES).

Dans un souci de transparence et de redevabilité vis-à-vis des citoyens, le Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) produit, chaque année, un rapport sur les finances publiques (RFP). Ce rapport vise à améliorer l'accès du public aux informations sur la gestion des finances publiques et la visibilité des actions du Ministère.

Au cours de l'année 2019, la gestion des finances publiques, a été marquée par la poursuite de grands chantiers dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES. Cependant, l'insécurité grandissante accompagnée d'actes terroristes et de remous sociaux l'ont négativement impactée.

Le présent rapport fait l'état de la gestion des finances publiques en 2019 et s'articule autour des points suivants : (i) présentation du contexte économique international et national, (ii) principales actions ou mesures mises en œuvre dans le domaine des finances publiques, (iii) analyse de l'évolution des principaux agrégats des finances publiques, (iv) situation des critères de convergence et (v) difficultés, défis et perspectives..

# I PRESENTATION DU CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL

## I.1 ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

L'activité économique mondiale s'est contractée en 2019 en dépit d'une politique monétaire plus accommodante aux Etats-Unis et dans de nombreux autres pays avancés et pays émergents. Ce fléchissement s'explique principalement par le recul de la production et des ventes dans le secteur automobile, le ralentissement de la demande en Chine, la dégradation de la confiance des chefs d'entreprise, les tensions commerciales et technologiques entre les Etats-Unis et la Chine et le spectre d'un Brexit sans accord. Ainsi, la croissance économique mondiale est ressortie à 2,9% en 2019 (un niveau jamais enregistré depuis la crise financière internationale de 2008) contre 3,6% en 2018.

La décélération de l'activité économique mondiale s'est ressentie aussi bien dans les pays avancés que dans le groupe des pays émergents et en développement. Dans les pays avancés, la croissance est revenue à 1,7% en 2019 après 2,2% en 2018. Pour les pays émergents et en développement, elle s'établirait à 3,7% en 2019 contre 4,5% en 2018.

L'inflation globale a régressé de façon générale en 2019 en raison essentiellement du tassement de l'expansion mondiale, de la baisse du prix de l'énergie et des pressions inflationnistes modérées (croissance modérée des salaires). Dans les pays avancés, le taux d'inflation s'est fixé à 1,4% en 2019, après 2,0% en 2018. Par contre, il s'est établi à 5,0% en 2019 contre 4,8% en 2018 dans les pays émergents et en développement.

### I.1.1 Dans les pays avancés

**Dans les pays avancés**, la croissance est retombée à 1,7% en 2019 après 2,2% en 2018.

Aux **États-Unis**, l'expansion économique a connu un ralentissement en 2019, en lien essentiellement avec la faiblesse des investissements et l'incertitude liées aux tensions commerciales, malgré des niveaux de l'emploi et de la consommation soutenus. Ainsi, la croissance est passée de 2,9% en 2018 à 2,3% en 2019.

Concernant l'inflation, le taux est passé de 2,4% en 2018 à 1,8% en 2019.

Sur le marché du travail, l'emploi est resté dynamique en 2019, reflétant de solides embauches dans de nombreux secteurs. Le taux de chômage ressortirait à 3,7% en 2019 contre 3,9% en 2018, correspondant au plus faible niveau enregistré depuis 1969.

Dans la **Zone euro**, la croissance économique a connu un ralentissement en 2019, en lien avec une faible croissance de la demande extérieure et de la production industrielle dans un contexte d'incertitude prolongée quant à la sortie sans accord du Royaume-Uni. Le ralentissement du rythme de croissance s'est ressenti dans de nombreux pays, notamment en Allemagne (-0,9 point de pourcentage), en Italie (-0,5 point de pourcentage) et en France (-0,3 point de pourcentage). En somme, la croissance économique de la zone s'est située à 1,3% en 2019 contre 1,9% en 2018.

S'agissant de l'inflation, le taux a été de 1,2% en 2019 contre 1,8% en 2018, en lien avec la baisse des prix des produits de base et l'ancrage des anticipations inflationnistes à un niveau bas.

Sur le marché du travail, le taux de chômage s'est situé à 7,6% en 2019, en amélioration par rapport au taux de 8,2% en 2018.

En **France**<sup>1</sup>, la croissance économique a régressé en 2019, en lien avec les effets négatifs des manifestations collectives des « Gilets jaunes » sur le commerce de détail, notamment les dépenses de consommation. Elle s'est établie à 1,5% en 2019 contre 1,8% en 2018.

Concernant l'inflation, après 1,8% en 2018, le taux s'est situé à 1,3% en 2019, sous l'effet d'un ralentissement attendu des prix du pétrole et du gel des tarifs du gaz.

Sur le marché du travail, le taux de chômage a baissé, passant à 8,5% en 2019 contre 8,6% un an plus tôt.

Au **Royaume-Uni**, la croissance économique a connu une légère accélération en 2019, malgré la fragilité de la croissance mondiale et le climat d'incertitude entourant un Brexit sans accord. Toutefois, la relance budgétaire annoncée dans le budget 2019 a permis d'atténuer les effets négatifs liés au Brexit. Le taux de croissance économique est ressorti à 1,4% en 2019 contre 1,3% en 2018.

S'agissant de l'inflation, le taux a connu une baisse en 2019, notamment avec la dissipation progressive des répercussions de la dépréciation de la Livre sterling. Le taux d'inflation s'est établi à 1,8% en 2019 contre 2,5% en 2018.

Au niveau de l'emploi, le taux de chômage s'est fixé à 3,8% en 2019 contre 4,1% en 2018.

Au **Japon**, la croissance économique a connu une hausse en 2019, soutenue principalement par les mesures budgétaires supplémentaires de relance de l'activité

---

<sup>1</sup> INSEE, Note de conjoncture octobre 2019 et Perspectives de l'économie mondiale (PEM) octobre 2019 et janvier 2020.

économique. Le taux de croissance économique est ressorti à 0,7% en 2019 contre 0,3% en 2018.

En matière d'inflation, le taux a été de 1,0% en 2019 comme en 2018, sous l'effet du relèvement attendu du taux de l'impôt.

Sur le marché du travail, le taux de chômage serait de 2,4% en 2019 comme en 2018.

### **I.1.2 Dans les pays émergents et les pays en développement**

**Dans les pays émergents et les pays en développement**, l'activité économique s'est établie à 3,7% en 2019 contre 4,5% en 2018. L'évolution de l'activité économique reste toutefois différente selon les pays.

En **Chine**, le taux de croissance économique s'est situé à 6,1% en 2019 contre 6,7% en 2018, en lien avec le durcissement de la réglementation, l'affaiblissement de la demande extérieure et les effets négatifs de l'escalade des tensions liées à l'imposition des droits de douane avec les Etats-Unis.

S'agissant de l'inflation, le taux a augmenté pour s'établir à 2,9% en 2019 après 2,1% en 2018, sous l'effet de l'augmentation des prix des aliments.

Sur le marché du travail, le taux de chômage de 3,8% enregistré en 2018 est retombé à 3,6% en 2019.

En **Afrique subsaharienne**<sup>2</sup>, la croissance économique a connu un fléchissement en 2019, dû notamment à une conjoncture extérieure moins favorable, des bouleversements persistants de la production dans les pays exportateurs de pétrole et une croissance inférieure aux attentes en Afrique du Sud. Le taux de croissance économique s'est affiché à 3,1% en 2019 contre 3,2% en 2018.

Concernant l'inflation, le taux annuel a baissé pour s'établir à 8,4% en 2019 contre 8,5% en 2018.

Dans **l'UEMOA**, l'activité économique se renforcerait en 2019, en lien avec l'intensification de l'activité des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) et le dynamisme des services bancaires et de télécommunications ainsi que de l'essor des activités commerciales. La croissance économique est de 6,7% en 2019 contre 6,6% en 2018. Par pays, le taux de croissance se présente en 2019 comme suit : Bénin (+7,6%), Burkina Faso (+6,0%), Côte d'Ivoire (+7,5%), Guinée-Bissau (+5,1%), Mali (+5,6%), Niger (+6,3%), Sénégal (+6,0%) et Togo (+5,3%).

---

<sup>2</sup> FMI, Perspectives de l'Economie Mondiale, janvier 2020 et Perspectives économiques régionales, Afrique Subsaharienne, octobre 2019



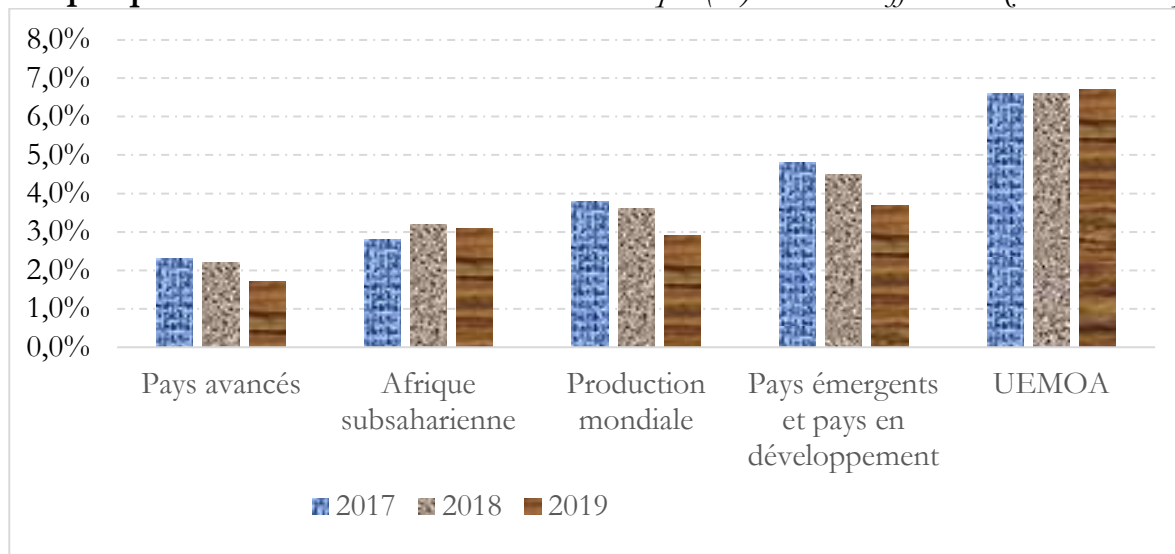
Le niveau général des prix enregistre un recul, en relation avec le bon approvisionnement des marchés en produits de grande consommation dans la plupart des Etats membres et l'évolution à la baisse des cours des produits alimentaires sur le marché international. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à -0,7% contre 1,2% en 2018.

Au **Nigeria**, la croissance économique s'est affichée à 2,2% en 2019 contre 1,9% en 2018, sous l'impulsion notamment du secteur pétrolier. En matière d'inflation, le taux a connu une baisse pour se situer à 11,3% en 2019 contre 12,1% en 2018, en lien avec une politique monétaire plus rigoureuse et un accroissement moins rapide des prix des produits alimentaires.

Au **Ghana**, l'activité économique a enregistré une accélération de son rythme de croissance pour s'établir à 6,1% en 2019 contre 5,6% en 2018.

Au niveau de l'inflation, le taux a connu une baisse pour s'établir à 9,3% en 2019 contre 9,8% en 2018.

**Graphique 1 :** *Évolution de la croissance économique (%) dans les différentes zones économiques*



**Source :** DGESS/ données DPAM/DGEP\_CPC mai 2020

## I.2 CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

L'activité économique nationale s'est déroulée dans un contexte sécuritaire difficile, conjugué à des revendications sociales. Malgré ce contexte, l'économie nationale a enregistré une croissance assez appréciable en 2019.

### I.2.1 Évolution du PIB réel

Le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 5,7% en 2019 contre 6,8% en 2018. Cette croissance a été tirée en grande partie par le secteur tertiaire (+10,3%). Du côté des emplois, la croissance économique a été portée par l'investissement (+9,0%) et la consommation finale (+6,4%).

Le PIB nominal s'est établi à 8 260,13 milliards FCFA et le PIB réel à 5 576,66 milliards FCFA en 2019.

#### I.2.1.1. Ressources du PIB<sup>3</sup>

##### ➤ Secteur primaire

La valeur ajoutée du **secteur primaire** a connu une croissance de 0,6% en 2019 après 8,0% en 2018. Cette croissance est principalement imputable à l'ensemble des activités (agriculture vivrière, élevage, sylviculture et pêche) sauf l'agriculture de rente qui a enregistré une chute de 7,3%.

La valeur ajoutée de **l'agriculture vivrière** a connu une augmentation de 1,3% en 2019 due principalement aux productions du Niébé et du Voandzou (+2,7%), de l'igname (+39,7%), de la patate douce (+2,9%) et des fruits et légumes (+18,0%). Quant à la **production céréalière**, elle s'est située à 4 939,63 millions de tonnes, en repli de 4,7% par rapport à la campagne précédente. Cette diminution serait principalement imputable à l'installation tardive de la campagne agricole et à une baisse de 4,9% des superficies emblavées en céréales au profit de cultures de rente telles que le sésame dont la superficie s'est étendue de 40,7%.

S'agissant du **sous-secteur de l'élevage**, il a connu une croissance de 1,9 point de pourcentage en 2019 (5,0%) contre 3,1% en 2018. Le dynamisme du sous-secteur serait renforcé par la création d'un environnement favorable à une production animale durable à travers l'aménagement de 1 170 km de pistes à bétail et la délimitation de 1 500 ha de zones pastorales. En outre, il a été mis à la disposition des producteurs 1 455,3 tonnes d'aliments complets. La couverture sanitaire des animaux a connu également une certaine amélioration.

La tendance baissière du **sous-secteur agriculture de rente** constatée depuis 2017 serait à l'origine du fléchissement de la croissance du secteur primaire.

---

<sup>3</sup> Données issues du cadrage d'août 2020

En somme, la part du **secteur primaire dans le PIB** s'est située à 25,2% en 2019 contre 28,1% en 2018. Sa contribution à la croissance du PIB est de 0,1 point de pourcentage en 2019 contre 1,7%point en 2018.

### ➤ **Secteur secondaire**

La croissance de la valeur ajoutée du **secteur secondaire** a connu un repli en se situant à 1,1% en 2019 contre 8,0% en 2018. Ce ralentissement est principalement imputable à la baisse de l'activité dans les sous-secteurs de l'industrie extractive, des BTP et de l'égrainage coton.

La valeur ajoutée de l'activité dans le sous-secteur de **l'industrie extractive** s'est inscrite en baisse de 1,0% expliquée par le repli de la production d'or de 0,5%.

Quant au sous-secteur des **BTP**, sa valeur ajoutée a connu un recul de 7,4%, expliqué par des arrêts de chantiers et des retards dans l'exécution de marchés de construction, de bitumage, de réhabilitation et de renforcement de plusieurs routes du fait de l'insécurité.

La contre-performance du secteur secondaire a été accentuée par la régression de la valeur ajoutée du sous-secteur de l'égrainage coton qui a connu un fléchissement de 4,2% en 2019.

En somme, **la part du secteur secondaire dans la formation du PIB** s'est située à 19,7% en 2019 contre 19,8% en 2018. Quant à sa contribution à la croissance du PIB, elle est ressortie à 0,2 point de pourcentage en 2019 contre 1,7 point en 2018.

### ➤ **Secteur tertiaire**

Le **secteur tertiaire** a enregistré un bon de croissance de 10,3% en 2019 contre 6,0% en 2018. Cette croissance est due aussi bien à la performance du sous-secteur des services non marchands (+15,5%) qu'à celui des services marchands (+6,1%).

S'agissant du sous-secteur des **services non marchands** des administrations publiques, l'amélioration de l'accroissement de sa valeur ajoutée est imputable à l'augmentation des charges salariales.

Les **services marchands**, quant à eux, ont bénéficié de la poursuite des réformes en matière d'amélioration du climat des affaires, du dynamisme du secteur des télécommunications, du renforcement de la promotion du tourisme interne et de l'inclusion financière ainsi que la tenue de certaines manifestations à caractère international (FESPACO<sup>4</sup>, NAK<sup>5</sup>, SAMAO<sup>6</sup>, FILO<sup>7</sup>, Tour du Faso, etc.).

---

<sup>4</sup> Festival Panafricain de Cinéma de Ouagadougou

<sup>5</sup> Nuits Atypiques de Koudougou

<sup>6</sup> Semaine des Activités Minières de l'Afrique de l'Ouest

<sup>7</sup> Foire Internationale du Livre de Ouagadougou

Globalement, le secteur des services marchands a tiré profit du dynamisme enregistré dans les services financiers (+20,6%), les postes et télécommunications (+4,7%) ainsi que dans les autres services marchands (+3,3%) et dans le commerce (+3,3%).

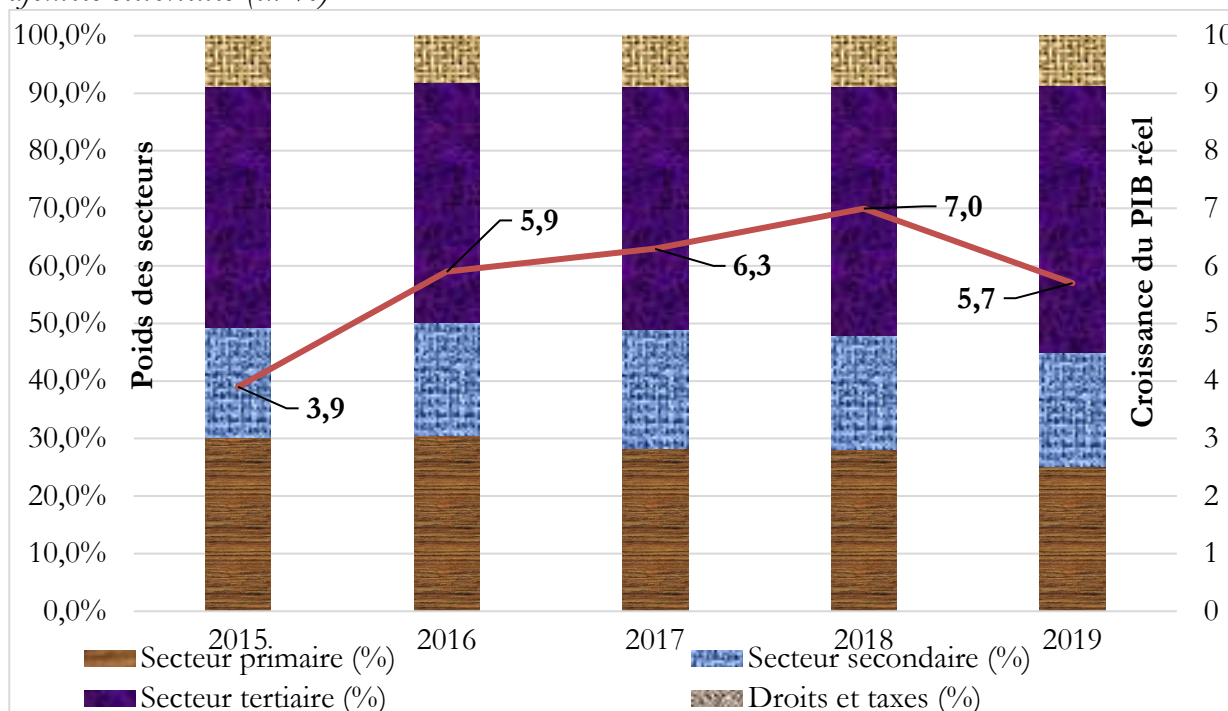
Ainsi, la contribution du secteur tertiaire (y compris les taxes et SIFIM) à la formation du PIB a été de 55,1% en 2019 contre 52,1% en 2018. Sa contribution à la croissance du PIB s'est établie à 4,9 points de pourcentage en 2019 contre 2,9 points en 2018.

**Tableau 1 :** Evolution de la croissance du PIB et contribution des secteurs sur la période 2015-2019

	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Taux de croissance du PIB réel (%)</b>	<b>3,9</b>	<b>5,9</b>	<b>6,3</b>	<b>7,0</b>	<b>5,7</b>
Secteur primaire (%)	-2,8	3,3	-2,8	8,0	0,6
Secteur secondaire (%)	4,6	9,9	8,5	8,0	1,1
Secteur tertiaire (%)	6,6	5,3	8,5	6,0	10,3
Droits et taxes (%)	7,2	7,8	11,8	9,5	6,9
PIB réel, base 1999 (en milliards FCFA)	4 376,99	4 635,50	4 929,85	5 277,24	5 576,66
PIB nominal (en milliards FCFA)	6 162,49	6 444,23	7 177,42	7 866,31	8 260,13

**Source :** DGEP, LAP, Août 2020

**Graphique 2 :** Évolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles (en %)



**Source :** DGESS/DGEP, LAP, Aout 2020

### I.2.1.2. Emplois du PIB

Suivant l'approche des emplois, la croissance du PIB réel en 2019 est portée principalement par la consommation finale et l'investissement ; les échanges extérieurs y ayant contribué négativement.

**La consommation finale** en 2019 s'est située en valeur nominale à 6 801,59 milliards FCFA contre 6 391,47 milliards FCFA en 2018, soit une hausse de 6,4%. Cette évolution s'explique aussi bien par sa composante publique (+16,3%) que privée (+1,6%).

La hausse de la consommation finale publique est essentiellement liée à la poursuite des mesures sociales (travaux HIMO, gratuité des soins obstétricaux et néonataux d'urgences, recrutement d'agents de santé à base communautaire), à la prise en charge sécuritaire et à la revalorisation salariale de certains corps de l'Administration publique.

La contribution de la consommation finale à la croissance a été de 7,1 points de pourcentage en 2019 contre 5,4 points en 2018.

**La Formation brute de capital fixe (FBCF)** est ressortie à 1 850,3 milliards FCFA en 2019 en hausse de 2,5%. Cette progression est essentiellement imputable à la FBCF des ménages (+8,8%) et à celle du secteur public (+5,8%).

L'amélioration du climat des affaires, la poursuite de l'exploration et de l'exploitation minières ainsi que les actions de renforcement du tissu industriel seraient les principaux éléments catalyseurs de la croissance de l'investissement privé.

Quant à l'investissement public, la poursuite des grands chantiers d'infrastructures socio-économiques et des investissements structurants du PNDES expliquerait son dynamisme. Le taux d'investissement, qui a légèrement fléchi, est ressorti à 22,4% en 2019 contre 22,9% en 2018.

L'investissement a contribué à hauteur de +0,9% point de pourcentage à la croissance du PIB en 2019 contre +2,3% points en 2018.

**Le solde extérieur des échanges** s'est situé à -575,40 milliards FCFA en 2019 contre -391,96 milliards FCFA en 2018, traduisant ainsi une dégradation de 183,44 milliards FCFA. Cette détérioration du solde extérieur des échanges de biens et services s'explique par une augmentation des importations conjuguée à une baisse des exportations. En effet, les importations de biens et services ont progressé de 2,3% pour se situer à 2 081,72 milliards FCFA en 2019. Cette augmentation serait liée essentiellement à une hausse de la facture pétrolière (+120,5 milliards FCFA).

Quant aux exportations de biens et services, en recul de 6,5%, elles se sont établies à 2 059,08 milliards FCFA en 2019. La baisse des exportations résulterait en grande partie d'une diminution des ventes à l'étranger du coton de 50,97 milliards FCFA. Le solde des échanges extérieurs a contribué négativement à la croissance du PIB en 2019 (-3,0 points de pourcentage contre -0,5 point de pourcentage en 2018).

### **I.2.2 Prix et inflation**

L'indice national harmonisé des prix à la consommation s'est situé à 101,8 points en fin décembre 2019. L'inflation annuelle moyenne en 2019 s'est établie à -3,2% contre 1,9% en 2018.

Les prix des produits frais ont baissé de 10,8% tandis que l'inflation sous-jacente en moyenne annuelle s'est établie à 0,1% en 2019. En moyenne annuelle, les prix des produits locaux ont baissé de 4,6% tandis que les produits importés se sont renchérissés de 0,1%.

## **II. PRINCIPALES ACTIONS OU MESURES MISES EN ŒUVRE DANS LE DOMAINE DES FINANCES PUBLIQUES**

En vue de rendre les finances publiques performantes et dynamiques, le MINEFID a mis en œuvre plusieurs actions et mesures visant à améliorer le niveau de mobilisation des ressources, la gestion budgétaire, la gestion des comptes publics et la sauvegarde des intérêts financiers ainsi que du patrimoine de l'État.

### **II.1 MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES BUDGETAIRES**

Les ressources budgétaires comprennent aussi bien les ressources intérieures qu'extérieures.

#### **II.1.1 Ressources intérieures**

Les principales actions ou mesures en matière de recouvrement des recettes intérieures se résument comme suit :

##### **➤ L'opérationnalisation de la facture normalisée**

La convention de concession de gestion de la facture normalisée a été signée par le MINEFID et le Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF) le 28 novembre 2019. Au terme de ladite convention, la CCI-BF prend en charge la gestion des régimes d'édition et de sécurisation de la facture normalisée. Un plan de formation sur le contrôle de la facture normalisée a été adopté en 2019 par la DGI. La mise en œuvre de ce plan devrait permettre de disposer d'une masse critique de responsables et d'agents à même d'assurer le contrôle. Ainsi, des formations ont été organisées au profit de 730 agents des impôts en 2019. Des missions de contrôle de l'utilisation de la facture normalisée ont été également effectuées au cours de 2019 dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. À l'endroit des populations, des annonces de sensibilisation sont régulièrement diffusées dans les organes de presse audiovisuelle (RTB, Burkina Info et BF 1). Cette sensibilisation a pour objet d'inciter les acteurs à l'usage systématique de la facture normalisée dans toutes les transactions.

##### **➤ La mise en œuvre du projet cadastre fiscal**

La mise en œuvre de ce projet a pour objectif d'assurer la sécurisation foncière, de moderniser la gestion foncière et d'élargir l'assiette fiscale. Dans le cadre de ce projet deux consultants ont été recrutés. Le premier consultant travaille sur le renforcement du cadre juridique et institutionnel du cadastre fiscal. Il doit aboutir à des textes juridiques appropriés et des projets de guides d'application. Quant au second consultant, il a effectué sa réunion de cadrage le 03 décembre 2019 sur la maîtrise de la matière imposable à travers la connaissance du territoire. Son travail doit aboutir à la conception et à la proposition d'une méthode référentielle d'évaluation des immeubles.

### ➤ **La mise en œuvre des téléprocédures**

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion de l'impôt et des services rendus aux contribuables, la DGI a entrepris l'opérationnalisation des téléprocédures (télé-déclaration et télépaiement) au cours de l'année 2017. Cette opérationnalisation s'est poursuivie en 2018 avec le développement de la plateforme de téléprocédures dénommée eSINTAX. Le eSINTAX devrait permettre à la fois de faire des déclarations d'impôts et de procéder au paiement. En 2019, les contribuables de la Direction des grandes entreprises étaient soumis à l'obligation de télédéclarer et télépayer. A ce titre, 1 231 contribuables (de la DGE et de la DME) ont été télédéclarés représentant un montant cumulé de 542,82 milliards FCFA des télédéclarations. Quant aux télépaiements, le montant encaissé a été de 285,48 milliards FCFA.

### ➤ **L'élargissement de l'assiette fiscale**

Au cours de l'année 2019, les activités de recensement fiscal menées dans les Unités de recouvrement (UR) de la DGI ont permis d'augmenter le portefeuille des contribuables. Ainsi 3 010 nouveaux contribuables ont été immatriculés à fin décembre 2019, soit un taux d'accroissement de 2,7% par rapport à la situation au 31 décembre 2018 (113 269 contribuables).

### ➤ **La poursuite de l'optimisation des logiciels métiers de la DGI**

Il s'agit du développement des fonctionnalités additionnelles et la réalisation de l'interfaçage avec les bases de données des autres administrations (SONABEL, ONEA, DGTTM, CNSS, CARFO, etc.). Le renforcement du système de recoupement d'informations fiscales dans SINTAX et la mise en place d'interfaces avec des bases de données extérieures ont été réalisés et le module mis en production depuis janvier 2019. Aussi, dans le cadre de la mise en place d'un système décisionnel basé sur l'infocentre, un contrat a été signé et la réunion de cadrage a été tenue. En outre, la liste des nouvelles fonctionnalités à développer dans SINTAX a été arrêtée et validée par le Comité de pilotage du Projet d'assistance technique et financière de la Coopération Suisse. Par ailleurs, une politique de sécurité de tout le système d'informations de la DGI est en cours de validation par la DGSI.

### ➤ **L'organisation d'un recensement des contribuables avec les Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso**

Cette action a pour but de recenser les contribuables avec un système de géolocalisation, d'élargir l'assiette fiscale et de constituer une base de données unique en lien avec celle foncière et cadastrale. À fin décembre 2019, l'opération a permis de recenser et géolocaliser au total 34 682 contribuables dont 25 426 à Ouagadougou et 9 256 à Bobo-Dioulasso. L'ensemble des données recueillies sont en phase d'exploitation.

### ➤ **Le suivi des marchandises en transit par géolocalisation**



Le suivi des marchandises en transit par géolocalisation est effectué à travers COTRACK, un outil personnalisé qui vient renforcer la capacité de la douane dans la surveillance physique et en temps réel des marchandises en transit. Il facilite les échanges en termes de célérité dans l'accomplissement des procédures douanières et la lutte contre la fraude. À fin décembre 2019, tous les bureaux ouverts au transit sont couverts sauf ceux de Kampti et de Djibasso.

➤ **L'interfaçage entre SYLVIE et SYDONIA**

La liaison des fonctionnalités entre ces deux (02) outils permet d'alléger les procédures d'obtention des documents nécessaires aux opérations de dédouanement et de réduire de façon substantielle les fraudes et la corruption dans les opérations de dédouanement. A fin décembre 2019, les documents du commerce extérieur produits par SYLVIE ont été mis à disposition des vérificateurs mais l'interfaçage entre les deux logiciels n'est pas encore effectif.

➤ **L'interconnexion entre les systèmes d'informations de la DGD et les administrations des douanes de la Côte d'Ivoire et de la République Togolaise**

Il s'agissait de poursuivre l'interconnexion du système informatique de la douane du Burkina Faso avec ceux de la Côte d'Ivoire et du Togo, de réaliser une étude d'impact socioéconomique à Niangoloko et de mener des activités de communication et de sensibilisation. En 2019, l'interconnexion est effective et des tests réalisés ont été concluants. Le lancement officiel a eu lieu le 22 mars 2019. L'étude d'impact et les activités de communication et de sensibilisation ont été réalisées.

➤ **L'ouverture de SYDONIA WORLD sur internet**

L'ouverture de SYDONIA WORLD sur internet permet aux commissionnaires en douane agréés de saisir et de déposer leurs déclarations partout où il y a une connexion internet et à n'importe quel moment. Le lancement officiel a eu lieu en novembre 2019.

**Encadré 1 : Performance des régies de recettes en 2019**

Au titre de l'année 2019, les recettes mobilisées par l'ensemble des régies se sont chiffrées à 1 806,00 milliards FCFA sur une prévision globale révisée de 1 837,50 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 98,3%. Par rapport à 2018, le taux de progression se situe à 17,2%.

- **Légère baisse du niveau de recouvrement des recettes douanières**

À fin décembre 2019, les réalisations de la DGD se sont situées à 638,29 milliards FCFA sur une prévision révisée de 664,95 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 96,0%. Par rapport à 2018, la mobilisation des recettes de la DGD a connu une légère baisse de 0,1% (0,89 milliards FCFA).

- **Hausse du niveau de recouvrement de la DGI**

Au titre de la fiscalité intérieure, sur une prévision de 869,05 milliards FCFA en 2019, la DGI a recouvré 844,64 milliards FCFA au profit du budget de l'État, soit un taux

de réalisation de 97,2%. Par rapport à 2018, il ressort une progression de 16,7% (+121,16 milliards FCFA).

- **Amélioration du niveau de recouvrement des recettes de services**

Au titre de l'exercice budgétaire 2019, les recettes mobilisées par la DGTCP se sont chiffrées à 323,07 milliards FCFA sur une prévision annuelle révisée 303,50 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 106,5%. Par rapport à 2018, les recettes de service ont enregistré une croissance de 81,5% correspondant à un montant de 145,08 milliards FCFA.

## II.1.2 Mobilisation des ressources extérieures

### ➤ Les tables rondes de mobilisation des ressources

Les tables rondes organisées en 2019 ont permis de mobiliser des ressources financières d'un montant d'environ 59,33 milliards FCFA. Ces ressources sont destinées à financer le Plan communal de développement (PCD) de Falangoutou, les élections couplées 2020 et 2021 ainsi que la Stratégie nationale de la finance inclusive (SNFI) 2019-2023.

S'agissant de la table ronde pour le financement du Plan communal de développement de Falangoutou, qui s'est tenue en juillet 2019 à Ouagadougou, elle a permis de mobiliser à travers le Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) et le Programme d'urgence pour le sahel (PUS), 500 millions FCFA sur un coût évalué à 6,43 milliards FCFA.

Concernant les élections couplées présidentielle/législatives de 2020 et les municipales de 2021, une table ronde de mobilisation de ressources s'est tenue en octobre 2019 à Ouagadougou. D'un coût global de 109,42 milliards FCFA, un montant d'environ 12,52 milliards FCFA a été mobilisé auprès des PTF. La contribution de l'Etat est estimée à 45 milliards FCFA ; ce qui amène le total du financement acquis à environ 57,52 milliards FCFA soit 52,6% du coût total des dites élections.

Au titre du financement de la SNFI 2019-2023, une table ronde s'est tenue en novembre 2019, et a permis de mobiliser des ressources financières d'un montant de 26,31 milliards FCFA auprès des Partenaires au développement. Aussi, la contribution de l'Etat est estimée à 18,54 milliards FCFA ; ce qui amène le total du financement acquis à environ 44,85 milliards FCFA sur une prévision de 40,88 milliards FCFA, soit 109,7% du coût total de la SNFI. En outre, la Coopération italienne, l'Ambassade de la République populaire de Chine et la Banque Africaine de Développement (BAD) ont manifesté l'intérêt qu'ils portent à la finance inclusive et s'engagent respectivement à accorder des crédits concessionnels de 5 à 20 millions d'euros, à renforcer les capacités des acteurs et à financer les PME à travers des prêts et aussi à mettre à disposition des lignes de crédits au secteur privé ainsi qu'aux banques locales.

➤ **L'adoption et la mise en œuvre de la Stratégie nationale de la coopération au développement (SNCD)**

La Stratégie nationale de la coopération au développement permettra d'améliorer les performances du système de coopération au développement du Burkina Faso. Un atelier de validation de la stratégie s'est tenu le 17 mai 2019 avec des personnes ressources. Le document validé a été examiné par les membres de la Commission permanente de concertation (CPC) du MINEFID. À l'issue de cet examen, un projet d'arrêté pour adopter la stratégie a été élaboré et transmis au MINEFID pour approbation et signature.

***Encadré 2 : Niveau de mobilisation des ressources extérieures en 2019***

Au 31 décembre 2019, le montant décaissé au titre des appuis budgétaires s'est chiffré à 192,17 milliards FCFA sur une prévision révisée de 205,87 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 93,4%. Au titre des appuis projets, 157,46 milliards FCFA ont été décaissés sur une prévision révisée de 301,91 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 52,2%.

### **II.1.3 Exploitation d'autres sources de financement**

✓ **La relecture du cadre juridique et institutionnel des PPP**

L'objectif de la relecture est de renforcer le cadre juridique des PPP au Burkina Faso. Il s'agissait pour 2019 de relire la loi PPP et ses textes d'application. Un avant-projet de loi relatif au PPP est disponible et un projet de stratégie PPP a été élaboré. La principale difficulté qui freine la réalisation du produit est l'élaboration en cours par l'UEMOA d'une stratégie communautaire sur le partenariat public privé qui devrait avoir un impact sur le cadre juridique national en matière de PPP.

✓ **La mobilisation de la diaspora sur les opportunités d'investissements au Burkina Faso**

L'objectif est d'améliorer la participation de la diaspora au processus de développement socioéconomique du Burkina Faso. En 2019, sur cinq (05) missions de sensibilisation prévues, trois (03) ont été effectuées.

***Encadré 3 : Plan d'action pour l'optimisation des ressources propres***

La mise en œuvre du PNDES nécessite la mobilisation d'importantes ressources financières par les régies de recettes. En vue d'optimiser la mobilisation desdites ressources, le Chef du Gouvernement a instruit l'élaboration d'un plan d'action consolidé pour exploiter les marges d'amélioration existantes. Pour ce faire, une étude diagnostique a été réalisée dans l'objectif de mettre en lumière les insuffisances du système actuel de mobilisation de ressources.

Pour faire face à ces insuffisances et optimiser la mobilisation des ressources, les défis à relever sont entre autres la modernisation du système de mobilisation des ressources, le renforcement de l'organisation et de la gouvernance des régies de

recettes, le renforcement des actions de lutte contre la fraude, le faux et l'incivisme fiscal.

Ainsi un plan d'action a été élaboré dont l'objectif global est d'accroître substantiellement la mobilisation de ressources propres pour assurer le financement du développement. L'impact attendu de la mise en œuvre du plan est de porter à 20% le taux de pression fiscale d'ici à 2022. Ce plan d'action s'articule autour de quatre axes :

- ✓ renforcement du pilotage et management des régies de recettes ;
- ✓ élargissement de l'assiette fiscale ;
- ✓ modernisation des procédures et des services fournis aux usagers ;
- ✓ lutte contre la fraude, le faux, la corruption et l'évasion fiscale.

Le Plan d'action de mobilisation des ressources propres pour la période 2020-2022, a un coût global de 31,07 milliards FCFA et est financé par le budget de l'Etat et la contribution des partenaires au développement.

Un dispositif de mise en œuvre assuré par la DGESS animera le secrétariat technique à travers respectivement la DGI, la DGD, la DGTCP qui proposeront des activités prioritaires. Le suivi et l'évaluation du plan portera sur l'état de réalisation des activités à partir des indicateurs et des cibles associées.

## **II.2 GESTION BUDGETAIRE, TENUE DES COMPTES PUBLICS, EXERCICE DE LA TUTELLE ET SUPERVISION DES SYSTEMES FINANCIERS**

### **II.2.1 Programmation budgétaire**

Afin d'assurer une bonne programmation budgétaire ainsi qu'une meilleure exécution de la dépense publique, des actions ont été entreprises en 2019. Il s'agit de :

- ✓ l'adaptation au budget programme de l'organisation administrative des structures de l'Etat ;
- ✓ la tenue de la revue de la mise en œuvre de la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) avant le basculement complet en mode budget programme dont le rapport bilan est disponible ;
- ✓ l'adoption de deux (02) décrets portant respectivement régime financier et comptable des Etablissements publics de l'Etat (EPE) et nomenclature budgétaire des EPE du Burkina Faso. L'adoption de ces décrets a permis d'élaborer un projet de plan de basculement et des TDR d'élaboration des modules des budgets programmes des EPE, des Collectivités territoriales (CT) et sociétés d'Etat ;
- ✓ l'adaptation du système d'information à la LOLF. Les acteurs au niveau central et déconcentré du Circuit informatisé de la dépense (CID) et du SIGASPE ont été formés sur la liquidation en droits constatés, les travaux sur le bilan d'ouverture ont été finalisés. La maintenance des applications en interne a permis de les stabiliser ;

- ✓ l'adaptation de la gestion des dépenses de personnel à l'approche budget programme. Ainsi, des cellules soldes ont été créées dans les ministères et institutions et le paramétrage du SIGASPE leur permet d'émettre des mandats à leur niveau ;
- ✓ la mise en œuvre de la comptabilité des matières à travers la consolidation du compte central des matières avec les données de l'inventaire valorisé du patrimoine immobilier bâti et non bâti dans une partie des régions du Centre, des Hauts Bassins et du Sud-ouest. En ce qui concerne l'inventaire géo référencé et valorisé du patrimoine immobilier bâti et non bâti dans le reste de la région du Centre et dans la région des Hauts Bassins, le rapport provisoire est disponible.

## II.2.2 Gestion de la trésorerie

Au titre de la gestion de la trésorerie les actions suivantes ont été entreprises en 2019 :

- ✓ l'élaboration d'une nouvelle feuille de route avec les partenaires (FMI et BM) pour la mise en place du Compte unique du trésor (CUT) et de la connexion du Trésor aux Système inter bancaire de compensation automatisée (SICA-UEMOA) et Système de transfert automatisé et de règlement (STAR-UEMOA);
- ✓ la mise en place d'un Comité de Pilotage chargé de l'opérationnalisation de SICA/STAR-UEMOA et du CUT par note de service n°2019-0073/MINEFID/SG/DGTCP du 12/06/19 ;
- ✓ la création du CUT par décret n°2019-1022/PRES/PM/MINEFID du 23 octobre 2019. Le consultant recruté par la banque mondiale pour assister le Trésor dans la mise en œuvre du CUT a effectué sa mission de cadrage sur site du 17 au 24 novembre 2019 et son rapport est disponible.

## II.2.3 Règlements financiers

La Nomenclature budgétaire de l'Etat (NBE), le Plan comptable de l'Etat et la Nomenclature des matières ont été mis en cohérence. En outre, le projet d'arrêté portant Nomenclature des pièces justificatives (NPJ) des recettes de l'Etat a été validé et soumis pour signature.

### *Encadré 4 : Plan d'action pour la rationalisation des dépenses publiques*

Dans un contexte de rareté des ressources financières et face à la multiplicité des besoins de l'Etat, la question de la rationalisation des dépenses publiques constitue une préoccupation permanente du Gouvernement.

La rationalisation des dépenses publiques s'entend comme une série de procédés basés sur les principes de bonne gouvernance permettant d'opérer des choix judicieux de programmation et d'exécution des dépenses aux fins d'améliorer les performances de l'ensemble des administrations publiques.

Les dépenses publiques sont composées des dépenses courantes et des dépenses en capital et renferment les dépenses exécutées aussi bien par l'Etat que par ses démembrements. Elles représentent un instrument opérationnel de la politique nationale de développement et un outil d'ajustement conjoncturel de l'économie à travers la redistribution de revenus.

Sur la période de 2009-2018, les dépenses publiques se sont fortement accrues, surtout dans leur composante « dépenses courantes ». L'évolution disproportionnée des dépenses courantes (+12,10% en moyenne par an) au détriment des dépenses en capital (+5,40% en moyenne par an) suscitent des inquiétudes, au regard de leurs impacts respectifs attendus en lien avec le développement du pays. Il s'avère impératif de mener des réflexions pour une maîtrise des dépenses publiques, notamment les dépenses courantes, tout en favorisant les investissements productifs, à travers :

- ✓ l'amélioration de la programmation budgétaire ;
- ✓ l'amélioration de l'exécution de la dépense publique ;
- ✓ l'amélioration du contrôle et du suivi budgétaire ;
- ✓ la rationalisation des structures publiques ;
- ✓ la rationalisation des dépenses fiscales ;
- ✓ la maîtrise des dépenses de fonctionnement de l'Etat ;
- ✓ l'adaptation du cadre institutionnel à la réforme ;
- ✓ l'amélioration de la qualité des investissements.

C'est ainsi que le plan d'action a été élaboré et a pour objectif global d'assurer la maîtrise des dépenses publiques. Pour y parvenir, quatre (04) axes stratégiques ont été définis à savoir :

- ✓ l'amélioration du processus de gestion budgétaire ;
- ✓ la maîtrise des charges courantes de l'Etat ;
- ✓ l'amélioration de la qualité des investissements publics ;
- ✓ l'amélioration du cadre institutionnel de l'Etat.

La mise en œuvre du plan d'action<sup>8</sup> prioritaire pour la rationalisation des dépenses publiques (PAP-RDP) sera assurée par tous les ministères et institutions de l'Etat. A cet effet, des actions de communication et de sensibilisation pour assurer une large appropriation du présent plan d'action seront conduites par le comité technique prévu dans le dispositif de pilotage à travers une feuille de route qui sera élaborée.

---

<sup>8</sup> Les coûts des différentes actions identifiées et mises en œuvre par Les ministères et institutions de l'Etat seront portés à la connaissance du Comité technique.

### **III. ANALYSE DES PRINCIPAUX AGREGATS DES FINANCES PUBLIQUES**

#### **III.1 ANALYSE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ÉTAT<sup>9</sup>**

À fin 2019, l'exécution des opérations financières de l'État s'est soldée par un déficit global (base engagement) de 295,45 milliards FCFA, en amélioration de 86,20 milliards FCFA par rapport à 2018. Les recettes totales et dons se sont établis à 1 881,97 milliards FCFA et les dépenses totales et prêts nets se sont chiffrés à 2 177,42 milliards FCFA.

Quant au déficit base caisse, il s'est situé à 298,04 milliards FCFA contre 478,30 milliards FCFA en 2018.

##### **III.1.1. Recettes totales et dons**

La mobilisation des recettes totales et dons a connu une augmentation de 7,8% en 2019 pour se situer à 1 881,97 milliards FCFA. Ce niveau de recettes totales et dons en 2019 a représenté 22,8% du PIB nominal, soit un écart de +0,58 point de pourcentage par rapport à 2018.

###### **III.1.1.1. Recettes totales**

Sur une prévision révisée de 1 828,35 milliards FCFA, les recettes totales, composées exclusivement de recettes courantes, se sont chiffrées à 1 747,70 milliards FCFA en 2019, en augmentation de 216,83 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 95,6%. Ces recettes, qui ont ainsi enregistré une croissance relative de 14,2% par rapport à 2018, ont représenté 21,2% du PIB.

Sur les cinq dernières années (2015-2019), les recettes totales ont enregistré une progression continue avec une croissance moyenne annuelle de 8,1%.

###### **III.1.1.1.1. Recettes courantes**

Les recettes courantes, composées de recettes fiscales et de recettes non fiscales ont progressé de 14,2% en 2019, représentant 216,92 milliards FCFA. Cette augmentation est imputable à l'ensemble de ses composantes. En effet, les recettes fiscales ont progressé de 70,60 milliards FCFA et les recettes non fiscales ont augmenté de 146,24 milliards FCFA.

###### **a) Recettes fiscales**

Les recettes fiscales ont été mobilisées à hauteur de 1 424,86 milliards FCFA en 2019 sur une prévision de 1 526,00 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de

---

<sup>9</sup> Les prévisions ainsi que les dotations utilisées sont celles de la dernière loi de finances rectificative

93,4%. Elle enregistre ainsi une augmentation de 5,2% par rapport à 2018 où les recouvrements se situaient à 1 354,27 milliards FCFA. Cette performance est portée principalement par l'impôt sur les revenus et bénéfices (+73,35 milliards FCFA).

Les recettes fiscales représentent 81,5% des recettes totales et 17,2% du PIB nominal en 2019 contre respectivement 88,5% et 17,2% en 2018. Elles sont essentiellement composées des taxes sur les biens et services (42,7%), d'impôts sur les revenus et bénéfices (25,7%) et d'impôts sur le commerce et les transactions internationales (11,2%).

➤ **Les taxes sur les biens et services**

À fin 2019, les taxes sur les biens et services ont progressé de 1,96 milliards FCFA (0,3%) par rapport à 2018, pour s'établir à 746,85 milliards FCFA. Ainsi, sur une prévision de 827,01 milliards FCFA, les taxes sur les biens et services ont connu un taux de réalisation de 90,3%. Elles sont composées de la taxe sur la valeur ajoutée (536,74 milliards FCFA), de la taxe sur les produits pétroliers (102,92 milliards FCFA) et des autres taxes spécifiques sur consommation (107,19 milliards FCFA).

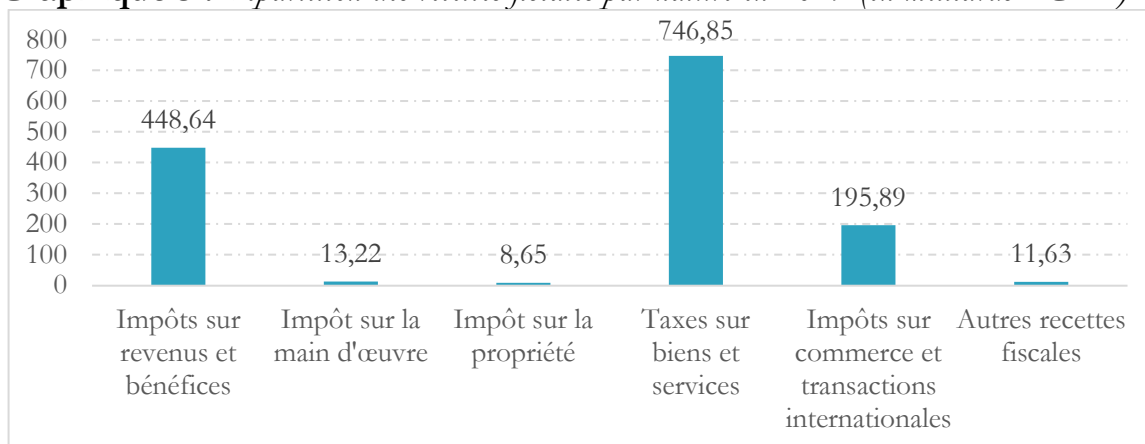
➤ **Les impôts sur les revenus et bénéfices**

Sur une prévision de 449,94 milliards FCFA en 2019, les impôts sur les revenus et les bénéfices ont été mobilisés à hauteur de 448,64 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 99,7%. Comparé à 2018, il ressort une augmentation de 73,35 milliards FCFA (19,5%). Cette hausse est essentiellement portée par l'impôt sur les sociétés qui s'est amélioré de 39,84 milliards FCFA (19,0%).

➤ **Les impôts sur le commerce et les transactions internationales**

Les impôts sur le commerce et les transactions internationales se sont établis à 195,89 milliards FCFA en 2019 sur une prévision de 212,22 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 92,3%. Par rapport à 2018, ils ont enregistré une légère baisse de 3,3% (-6,58 milliards FCFA) en raison essentiellement de la baisse du recouvrement des droits sur le commerce extérieur (-5,39 milliards FCFA).

**Graphique 3 : Répartition des recettes fiscales par nature en 2019 (en milliards FCFA)**



Source : DGTCP, TOFE 2019



## **b) Recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales ont été mobilisées à hauteur de 322,83 milliards FCFA à fin 2019 sur une prévision de 302,35 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 106,8%. Comparé à la même période en 2018, il ressort une forte augmentation de 82,8%, équivalent à un montant de 146,24 milliards FCFA. Cette amélioration est due essentiellement à la rubrique « ventes non industrielles » qui est passée de 29,96 milliards FCFA à 151,70 milliards FCFA en 2019 suite à l'encaissement exceptionnel de 120,00 milliards FCFA au titre du paiement des licences de téléphonie mobile 4G+ de l'ONATEL et de ORANGE Burkina.

### **III.1.1.1.2. Recettes en capital**

En 2019, aucune recette n'a été mobilisée au titre des recettes en capital.

### **III.1.1.2. Dons<sup>10</sup>**

À fin 2019, les dons ont été mobilisés à hauteur de 134,27 milliards FCFA sur une prévision de 270,44 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 49,6% contre 73,6% à la même période en 2018. Ce faible niveau de décaissement est essentiellement imputable aux dons projets qui ont été décaissés à hauteur de 45,89 milliards FCFA, représentant 26,8% de la prévision (171,26 milliards FCFA). Comparativement à 2018, les dons ont enregistré une importante contraction (-37,6%), en lien avec la baisse drastique des dons projets (-62,5%) et la régression des dons programmes (-4,7%).

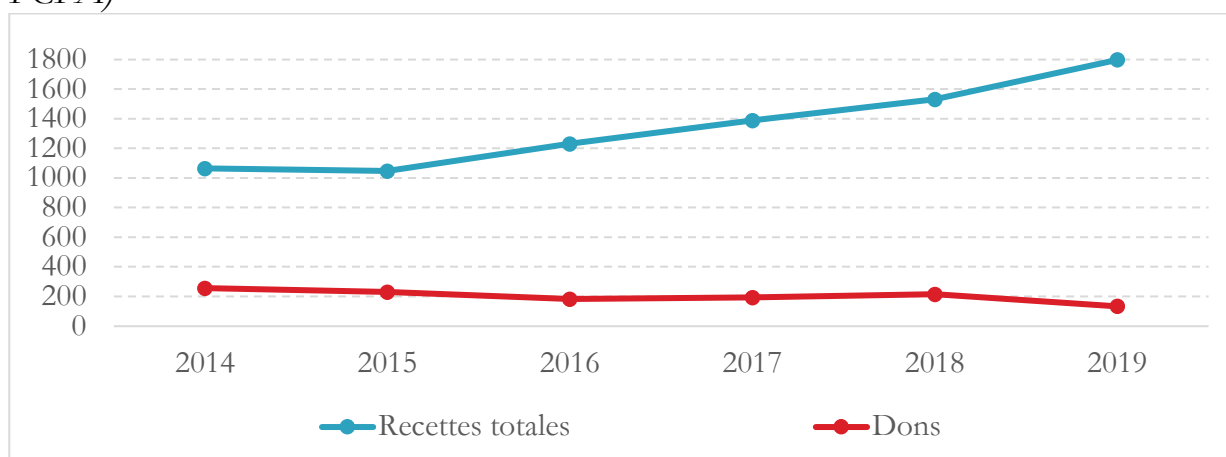
Rapportés au PIB nominal, les dons en 2019 ont représenté 1,6% en recul de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2018.

Sur la période sous revue, les dons ont connu une baisse en passant de 256,45 milliards FCFA en 2014 à 134,27 milliards FCFA en 2019.

---

<sup>10</sup> Les dons retracent tous les encaissements non remboursables, provenant de versement non obligatoire d'autres administrations publiques, nationales ou étrangères et d'organismes internationaux.

**Graphique 4 :** *Évolution des recettes totales et dons sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)*



**Source :** DGTCP/DGCOOP, TOFE 2014-2019

Sur la période 2014-2019, les dons reçus ont en moyenne représenté 13,6% des recettes totales et dons. La proportion des dons de l'année 2019 ressort à 7,0%.

**Tableau 1 :** *Évolution des recettes totales et dons sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)*

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes fiscales	940,68	929,28	1 075,39	1 238,24	1 354,27	1 424,86
Recettes non fiscales	124,01	118,66	155,09	151,03	176,60	322,83
<b>Recettes courantes</b>	<b>1 064,69</b>	<b>1 047,93</b>	<b>1 230,48</b>	<b>1 389,27</b>	<b>1 530,86</b>	<b>1 747,70</b>
Recettes en capital	0,01	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes totales</b>	<b>1 064,70</b>	<b>1 047,93</b>	<b>1 230,51</b>	<b>1 389,27</b>	<b>1 530,86</b>	<b>1 747,70</b>
Dons projets	157,51	105,21	100,84	119,95	122,39	45,89
Dons programmes	98,94	124,83	81,20	74,36	92,70	88,38
<b>Total dons</b>	<b>256,45</b>	<b>230,04</b>	<b>182,04</b>	<b>194,30</b>	<b>215,09</b>	<b>134,27</b>
<b>Recettes totales et dons</b>	<b>1 321,15</b>	<b>1 277,98</b>	<b>1 412,55</b>	<b>1 583,57</b>	<b>1 745,95</b>	<b>1 881,97</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>6 204,48</b>	<b>6 564,80</b>	<b>6 790,27</b>	<b>7 497,65</b>	<b>7 871,00</b>	<b>8 260,13</b>
<b>Part des recettes totales dans le PIB (en %)</b>	<b>17,16</b>	<b>15,96</b>	<b>18,12</b>	<b>18,53</b>	<b>19,4</b>	<b>21,8</b>
<b>Part des dons dans le PIB (en %)</b>	<b>4,13</b>	<b>3,50</b>	<b>2,68</b>	<b>2,59</b>	<b>2,7</b>	<b>1,6</b>
<b>Part des recettes totales et dons dans le PIB (en %)</b>	<b>21,29</b>	<b>19,47</b>	<b>20,80</b>	<b>21,12</b>	<b>22,2</b>	<b>22,8</b>

**Source :** DGTCP/DSOFE, TOFE 2014-2019

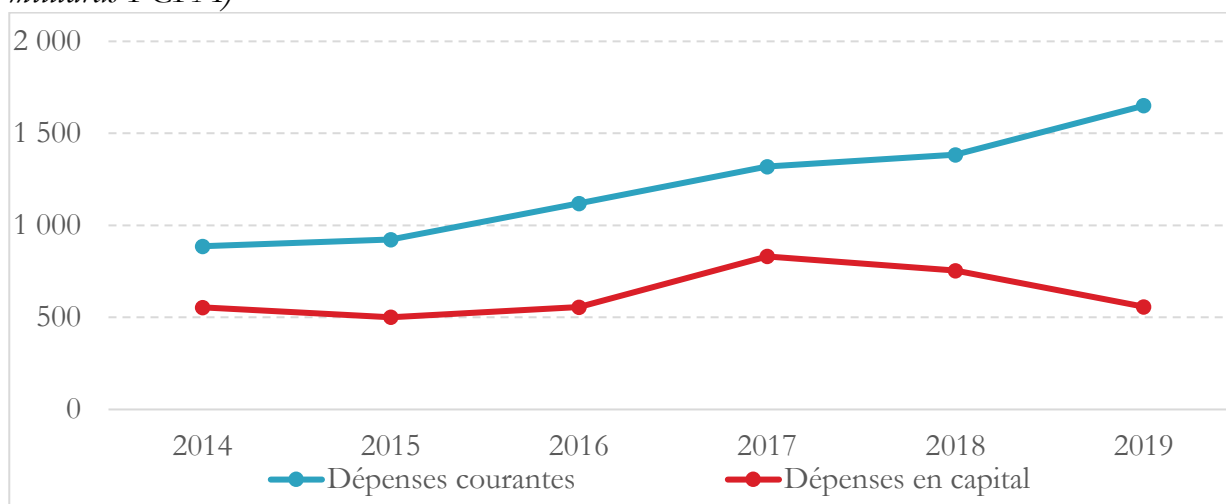
### III.1.2. Dépenses totales et prêts nets

Au cours de l'année 2019, les dépenses totales et prêts nets se sont établis à 2 177,42 milliards FCFA sur une prévision de 2 357,51 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 92,4% contre 97,2% en 2018.

#### III.1.2.1 Dépenses totales

À fin 2019, les dépenses totales ont été exécutées à hauteur de 2 201,27 milliards FCFA sur une prévision de 2 366,67 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 93,0%. Comparativement à l'année 2018, il est observé une augmentation des dépenses totales de 3,0%.

**Graphique 5 :** *Évolution des composantes des dépenses publiques sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)*



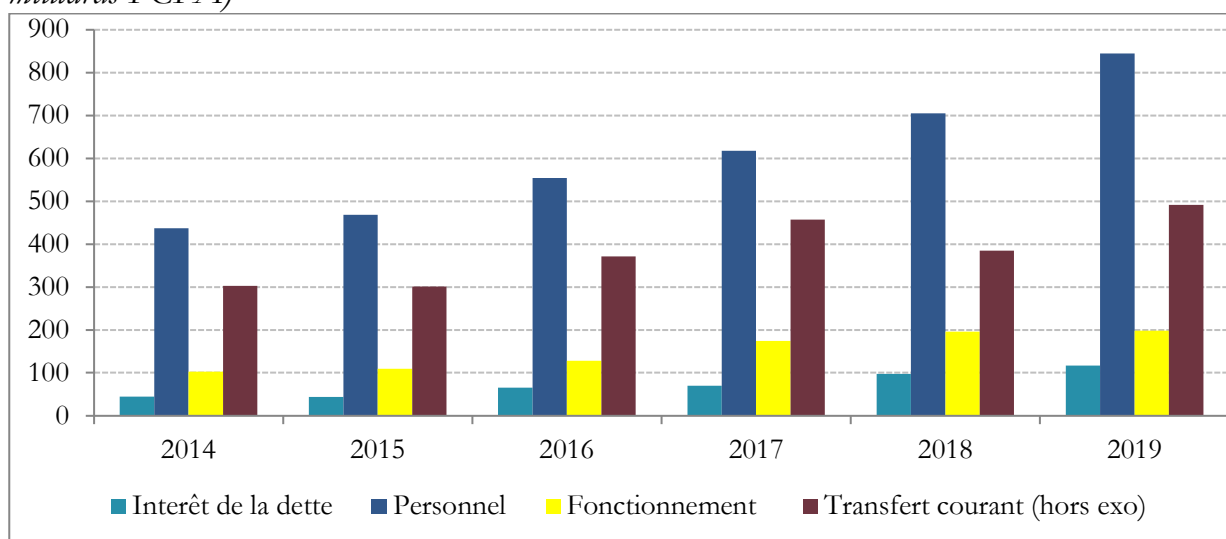
**Source :** DGTCP, TOFE 2014-2019

Sur la période 2014-2019 l'évolution des dépenses courantes a été marquée par une tendance haussière. Quant aux dépenses en capital, elles ont évolué en dents de scie sur la période.

#### III.1.2.1.1 Dépenses courantes

Sur une prévision de 1 613,45 milliards FCFA, les dépenses courantes ont été exécutées à hauteur de 1 644,48 milliards FCFA en 2019, soit un taux de 101,9%. Comparativement à l'année 2018, elles ont enregistré une augmentation de 18,9%, représentant un montant global de 261,12 milliards FCFA en lien avec la hausse des dépenses de personnel et de transferts courants.

**Graphique 6 :** *Évolution des composantes des dépenses courantes sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)*



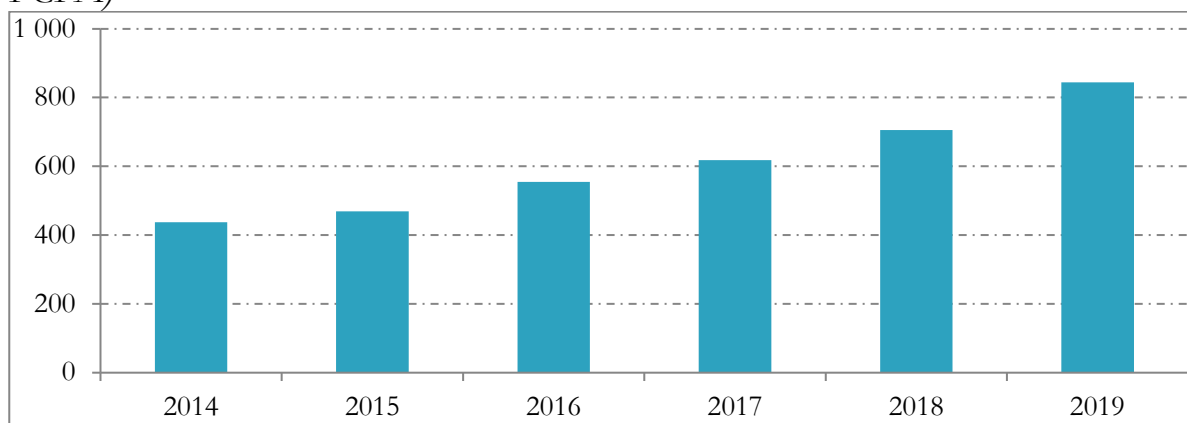
**Source :** DGTCP, TOFE 2014-2019

Le graphique ci-dessus montre que sur la période 2014-2019, les dépenses courantes sont dominées principalement par les dépenses de personnel et les transferts courants. En effet, ils représentent en moyenne 81,8% des dépenses courantes annuelles.

#### a) Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel se sont établies à 844,43 milliards FCFA à fin 2019 sur une prévision de 845,90 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 99,8% contre 100,7% une année plus tôt. Par rapport à 2018, les dépenses de personnel ont progressé de 19,8% représentant 139,32 milliards FCFA.

**Graphique 7 :** *Évolution des dépenses de personnel sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)*



**Source :** DGTCP, TOFE 2014-2019

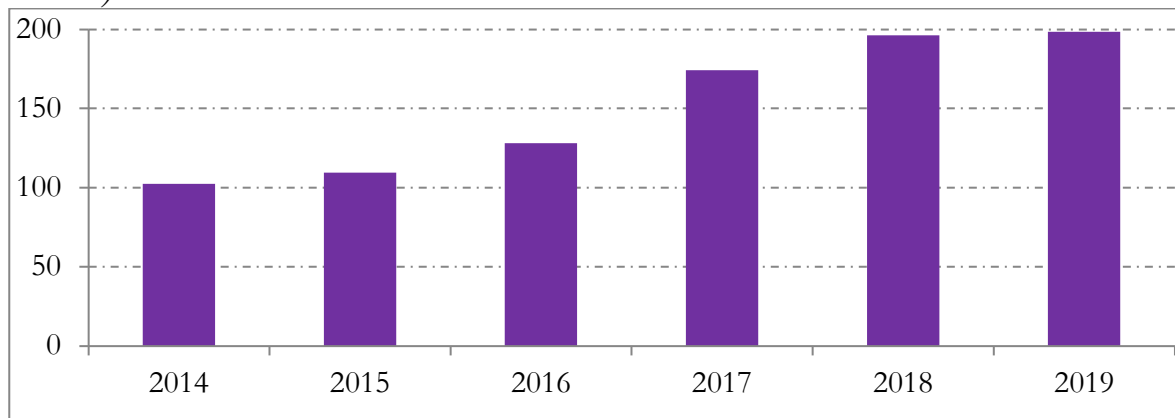
Le graphique indique que les dépenses de personnel ont connu une augmentation continue entre 2014 et 2019, avec une croissance annuelle moyenne de 14,2%.

La hausse des dépenses de personnel s'explique, entre autres, par la prise en charge financière des engagements (protocoles d'accord) pris par le gouvernement, des effectifs additionnels et des avancements statutaires.

### **b) Dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement ont été exécutées en 2019 à hauteur de 198,43 milliards FCFA sur une prévision de 187,26 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 106,0% contre 129,1% en 2018. Elles sont passées de 196,22 milliards FCFA en 2018 à 198,43 milliards FCFA en 2019, soit une hausse de 2,21 milliards FCFA.

**Graphique 8 :** *Évolution des dépenses de fonctionnement sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)*



**Source :** DGTCP, TOFE 2014-2019

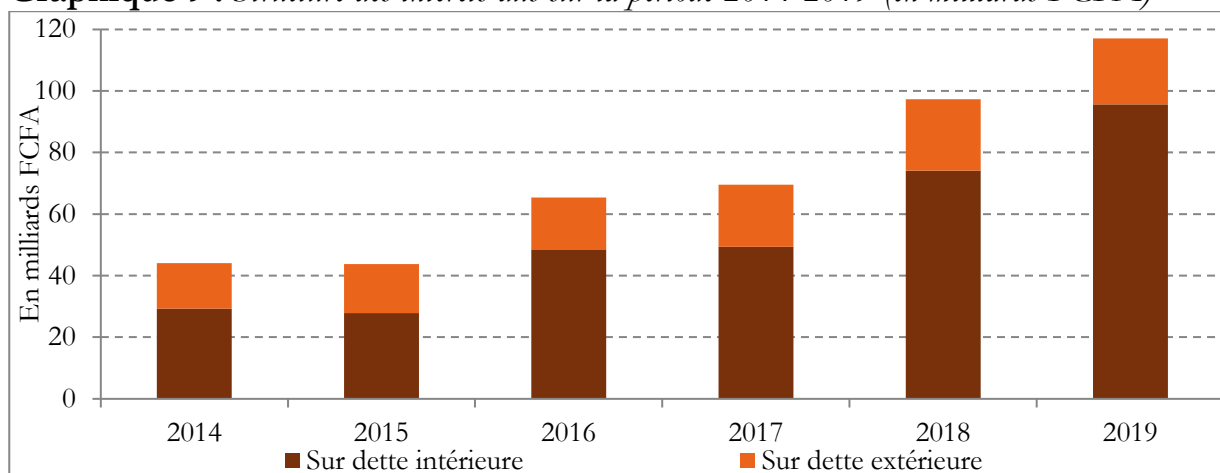
Sur la période sous-revue, il ressort une tendance haussière des dépenses de fonctionnement avec une hausse plus sensible enregistrée entre 2016 et 2017.

### **c) Intérêts dus**

Les intérêts de la dette ont été payés à hauteur de 117,07 milliards FCFA à fin décembre 2019 sur une prévision de 100,00 milliards FCFA, soit 117,1%. Ils sont constitués de 81,6% d'intérêts dus sur la dette intérieure et de 18,4% d'intérêts dus sur la dette extérieure.

Comparativement à 2018, les intérêts payés ont connu une hausse de 20,4% (+19,83 milliards FCFA), liée principalement à l'augmentation de sa composante intérieure (+21,43 milliards FCFA) notamment au titre des paiements des intérêts des émissions des titres publics (obligations et bons du trésor). La composante extérieure quant à elle a connu une baisse de 6,9% en 2019.

**Graphique 9 : Structure des intérêts dus sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)**



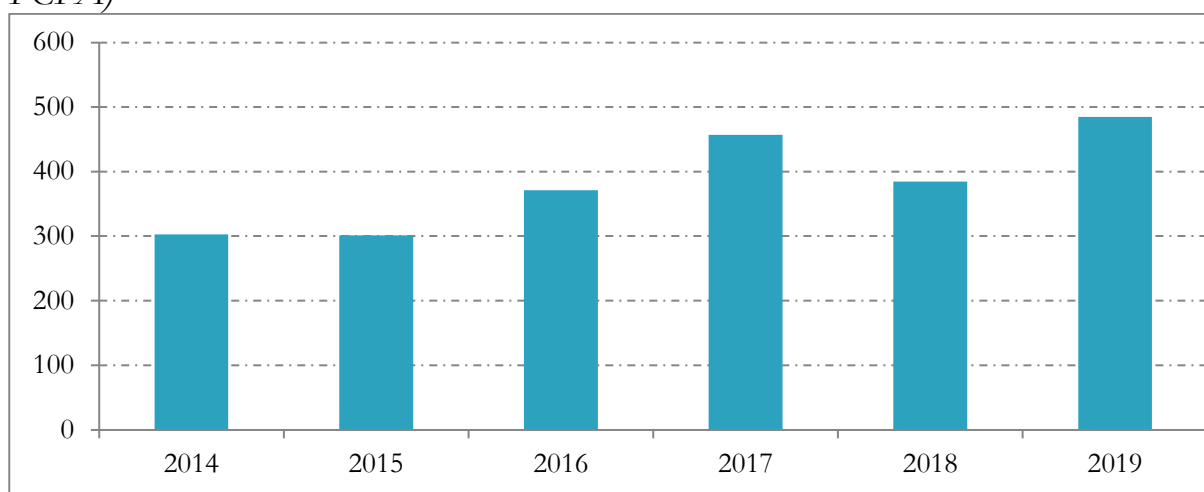
**Source :** DGTCP, TOFE 2014-2019

Le graphique affiche une tendance haussière des intérêts de la dette sur toute la période 2014-2019.

#### **d) Transferts courants**

En 2019, les transferts courants ont été exécutés à hauteur de 484,56 milliards FCFA sur une prévision de 480,28 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 100,9%. Après la baisse enregistrée en 2018 (-15,8%), les transferts courants sont en hausse de 99,76 milliards FCFA en 2019, soit un taux d'accroissement de 25,9%. L'augmentation est principalement attribuable à la prise en compte de 43,00 milliards FCFA d'avances de trésorerie pour la prise en charge des remboursements des crédits TVA et à la hausse de l'exécution de la subvention hydrocarbures (SONABEL et Gaz butane) de 30,00 milliards FCFA entre 2018 et 2019.

**Graphique 10 : Évolution des transferts courants sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)**



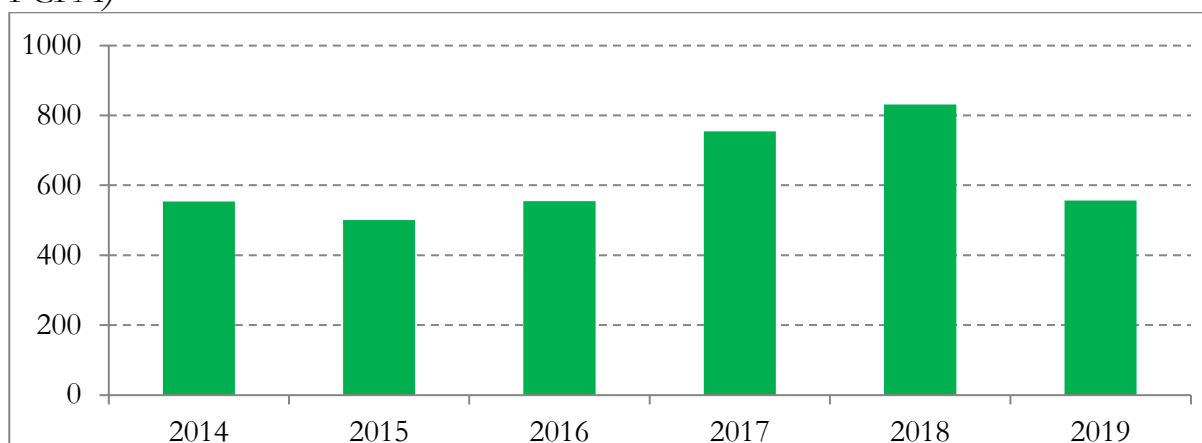
**Source :** DGTCP, TOFE 2014-2019

Le graphique montre une hausse continue des transferts courants sur la période 2015-2017 suivie d'une baisse enregistrée en 2018 et une reprise en 2019.

### III.1.2.1.2 Dépenses en capital

En 2019, les dépenses en capital se sont établies à 556,79 milliards FCFA sur une prévision de 753,22 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 73,9% contre 91,3% en 2018. Comparé à 2018, les dépenses en capital ont connu une régression de 26,2%, soit une baisse de 197,55 milliards FCFA.

**Graphique 11 :** *Évolution des dépenses en capital sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)*



**Source :** DGTCP, TOFE 2014-2019

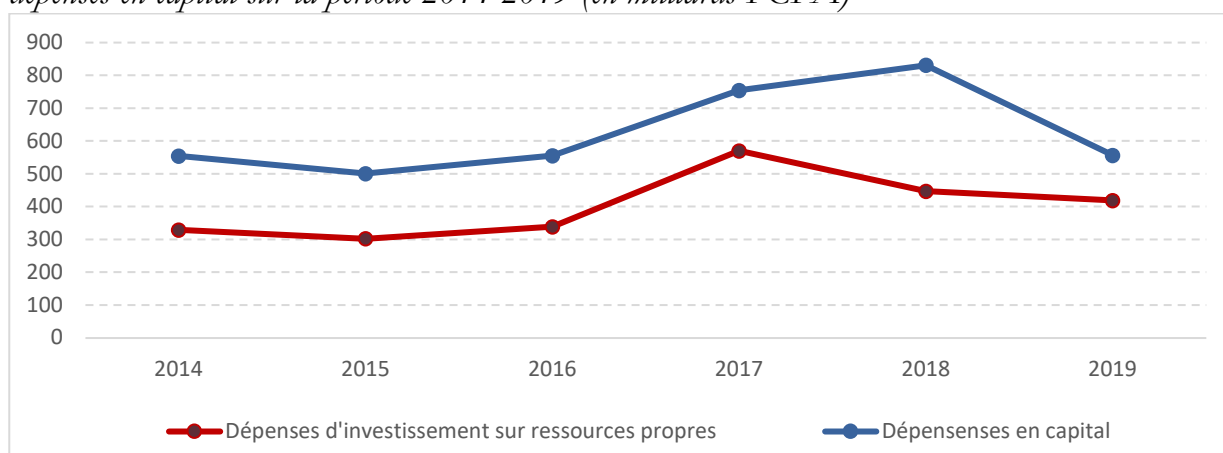
Le graphique montre qu'après une croissance continue de 2015 à 2018, les dépenses en capital ont enregistré un repli en 2019 pour se situer presque au même niveau en 2014.

#### a) Dépenses d'investissements sur ressources propres

Les dépenses d'investissements financées sur ressources propres se sont situées à 418,99 milliards FCFA sur une prévision de 446,20 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 93,9%. Comparé à 2018, il ressort une baisse de 6,3%, correspondant à une valeur nominale de 27,96 milliards FCFA.

Rapportées au PIB, les dépenses d'investissements sur ressources propres sont passées de 5,7% en 2018 à 5,1% en 2019.

**Graphique 12 :** Evolution des dépenses d'investissements financées sur ressources propres et des dépenses en capital sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)



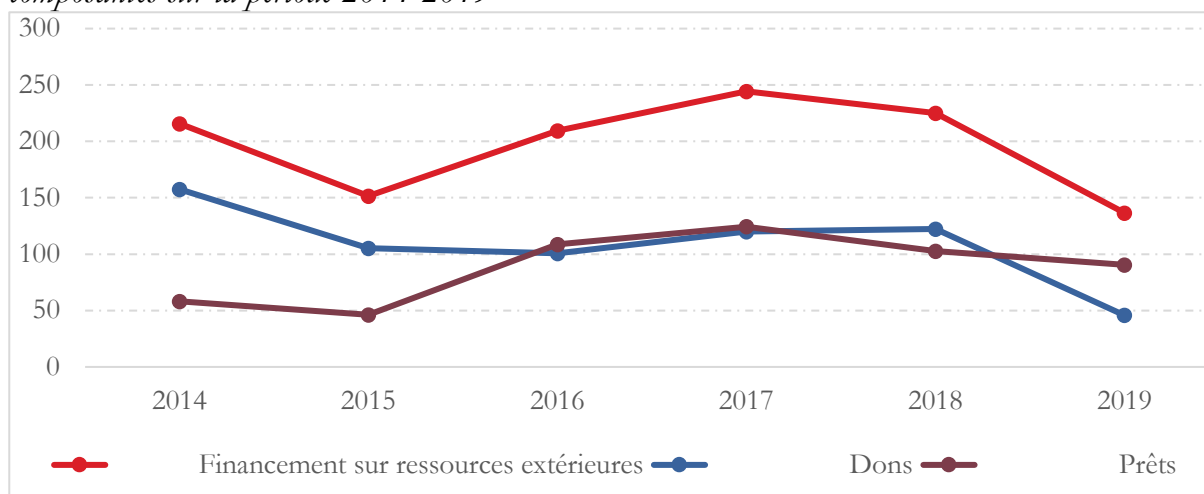
**Source :** DGTCP, TOFE 2014-2019

L'allure du graphique ci-dessus montre que les dépenses en capital évoluent au rythme des dépenses d'investissements financées sur ressources propres, excepté 2018. La situation de 2018 est liée aux efforts entrepris pour contenir le déficit en dessous du seuil de 3% conformément à la norme communautaire.

#### b) Dépenses d'investissements sur ressources extérieures

En 2019, sur une prévision de 301,96 milliards FCFA, les dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures ont été exécutées à hauteur de 136,50 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 45,2%. Ce taux d'exécution qui est le plus faible de la période est en détérioration de 27,7 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2018. Ces dépenses ont été financées par les dons et les prêts à hauteur respectivement de 45,89 milliards FCFA (33,6%) et 90,60 milliards FCFA (66,4%) en 2019. Ainsi, en 2019, le montant des prêts a représenté pratiquement le double de celui des dons.

**Graphique 13 :** Evolution des investissements financés sur ressources extérieures et leurs composantes sur la période 2014-2019



**Source :** DGTCP, TOFE 2014- 2019



Le graphique montre une variation erratique des dépenses d'investissement sur financement extérieur sur la période 2014-2019. En effet, après une chute en 2015, il est observé une certaine reprise à la hausse jusqu'en 2017 de ces dépenses, pour entamer une nouvelle contraction importante de 88,66 milliards entre 2018-2019 sous l'effet de la baisse des décaissements des dons projets.

### c) Transferts en capital et restructuration

Sur une prévision de 5,06 milliards FCFA en 2019, les transferts en capital sont ressortis à 1,31 milliards FCFA contre 82,23 milliards FCFA exécutés en 2018. Cette situation particulière intervenue en 2018 s'explique par les paiements opérés au titre de la création de la Banque Agricole du Faso (20,00 milliards FCFA) et des transferts au profit de la SONABHY (60,00 milliards FCFA).

### III.1.2.2 Prêts nets

Sur une prévision de -9,15 milliards FCFA, les prêts nets se sont établis à -23,85 milliards FCFA en 2019 traduisant, un remboursement plus important que les crédits octroyés en lien avec l'apurement d'une partie de la dette de la Poste BF (13,41 milliards FCFA).

**Tableau 2 : Récapitulatif des dépenses et prêts nets sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Intérêts dus	44,01	43,75	65,35	69,52	97,24	117,07
<i>Intérieur</i>	29,31	27,88	48,54	49,35	74,14	95,56
<i>Extérieur</i>	14,70	15,87	16,81	20,16	23,10	21,51
Personnel	437,29	468,53	554,47	617,95	705,11	844,43
Fonctionnement	102,37	109,44	127,98	174,08	196,22	198,43
Transfert courant (hors exo)	302,96	301,48	370,94	457,12	384,79	484,56
<b>Total dépenses courantes</b>	<b>886,63</b>	<b>923,21</b>	<b>1 118,75</b>	<b>1 318,66</b>	<b>1 383,36</b>	<b>1 644,48</b>
Dépenses d'investissement et d'équipement	545,01	454,03	547,96	814,82	672,11	555,48
<i>Investissements sur ressources propres</i>	329,29	302,47	338,55	570,38	446,95	418,99
<i>Investissements sur ressources extérieures</i>	215,71	151,57	209,41	244,44	225,16	136,50
Dons	157,51	105,21	100,84	119,95	122,39	45,89
Prêts	58,20	46,36	108,57	124,49	102,77	90,60
Transfert en capital	9,12	46,92	6,99	16,52	82,23	1,31
<b>Total dépenses en capital</b>	<b>554,13</b>	<b>500,95</b>	<b>554,95</b>	<b>831,33</b>	<b>754,34</b>	<b>556,79</b>
<b>Total dépenses publiques</b>	<b>1 440,76</b>	<b>1 424,16</b>	<b>1 673,70</b>	<b>2 150,00</b>	<b>2 137,70</b>	<b>2 201,27</b>
<b>Prêts nets</b>	<b>-6,13</b>	<b>-12,56</b>	<b>-8,66</b>	<b>-3,53</b>	<b>-10,10</b>	<b>-23,85</b>
<b>Dépenses total et prêts nets</b>	<b>1 434,63</b>	<b>1 411,60</b>	<b>1 665,04</b>	<b>2 146,47</b>	<b>2 127,61</b>	<b>2 177,42</b>
<b>PIB</b>	<b>6 204,48</b>	<b>6 564,80</b>	<b>6 790,27</b>	<b>7 497,70</b>	<b>7 871,00</b>	<b>8 260,13</b>
<b>Part des dépenses publiques dans le PIB (en %)</b>	<b>23,2</b>	<b>21,7</b>	<b>24,6</b>	<b>28,7</b>	<b>27,2</b>	<b>26,6</b>
<b>Part des dépenses totales et prêts nets dans le PIB (en %)</b>	<b>23,1</b>	<b>21,5</b>	<b>24,5</b>	<b>28,6</b>	<b>27,0</b>	<b>26,4</b>

Source : DGTCP/DSOFE, TOFE 2014-2019

### III.1.3. Soldes budgétaires et financement

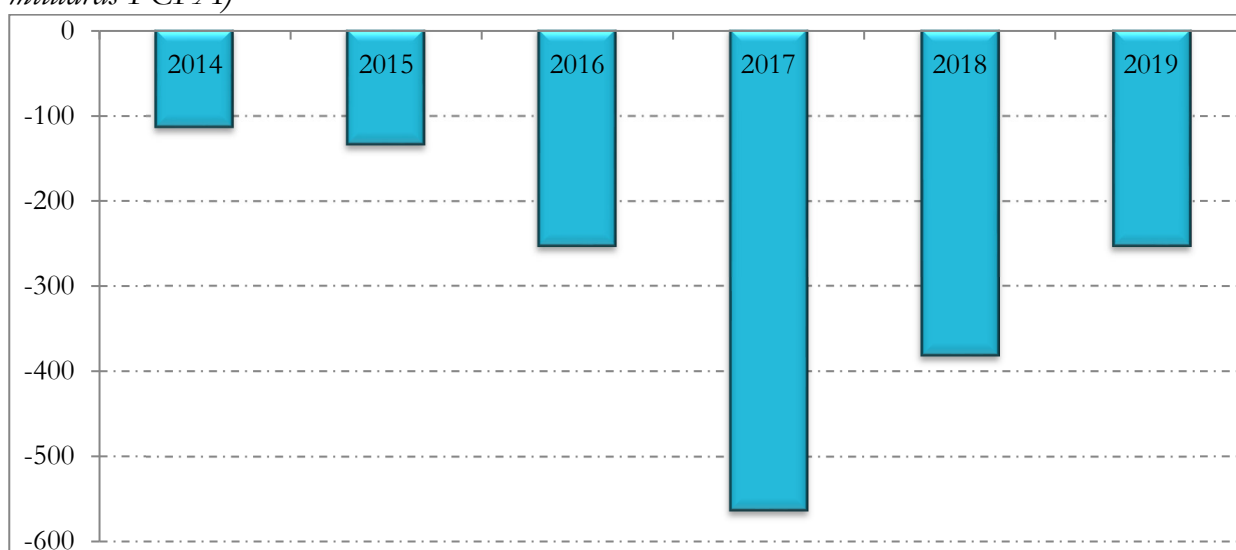
#### III.1.3.1 Principaux soldes caractéristiques

Il s'agit du solde global base engagement, du solde global base caisse et du solde budgétaire de base. Ces soldes sont tous ressortis déficitaires en 2019.

##### a) Solde global base engagement

Le solde global base engagement<sup>11</sup> est ressorti à -295,45 milliards FCFA à fin 2019 contre -381,74 milliards FCFA à fin 2018, en amélioration de 86,29 milliards FCFA. En 2019, ce solde a représenté 3,6% du PIB nominal contre 4,8% en 2018.

**Graphique 14 :** *Évolution du solde global base engagement sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)*



**Source :** DGTCP, TOFE 2014-2019

##### b) Solde budgétaire de base

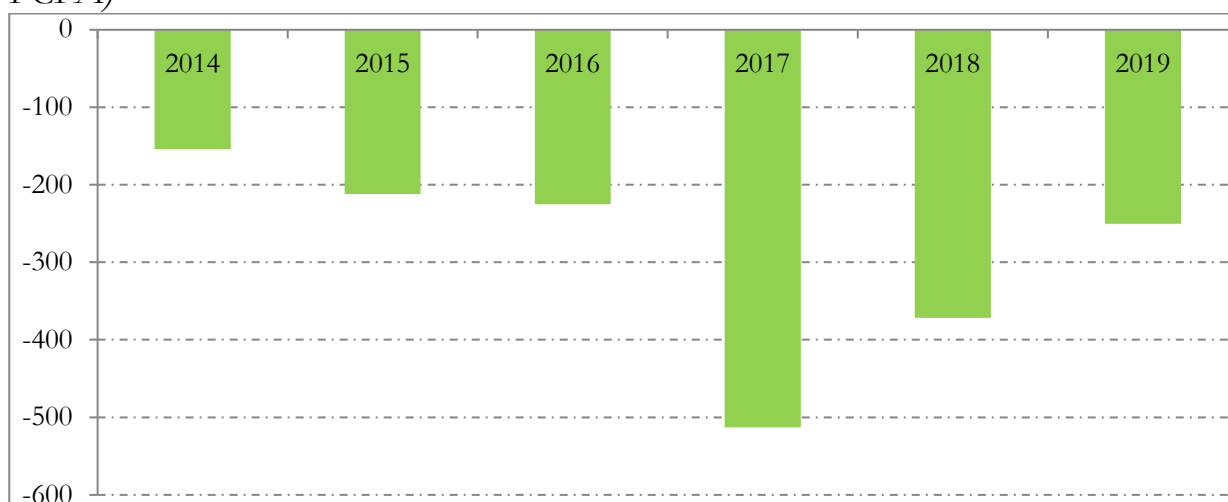
Le solde budgétaire de base<sup>12</sup> s'est situé à -293,23 milliards FCFA en 2019 contre -371,67 milliards FCFA en 2018, soit une amélioration de 78,44 milliards FCFA. Rapporté au PIB nominal, le solde budgétaire de base représente 3,5% en 2019 contre 4,7% en 2018.

Le déficit de 2017 reste le plus important enregistré sur la période 2014-2019. Cette situation s'explique par l'effet conjugué de l'amélioration des recettes et la rationalisation des dépenses.

<sup>11</sup> Le solde global base engagement mesure l'écart entre les ressources (recettes totales et dons) et les dépenses (dépenses totales et prêts nets)

<sup>12</sup> Le solde budgétaire de base s'obtient en déduisant des recettes hors dons, les dépenses courantes et les dépenses d'investissement sur ressources propres. Il permet de mesurer la soutenabilité de la politique budgétaire.

**Graphique 15:** *Évolution du solde budgétaire de base sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)*

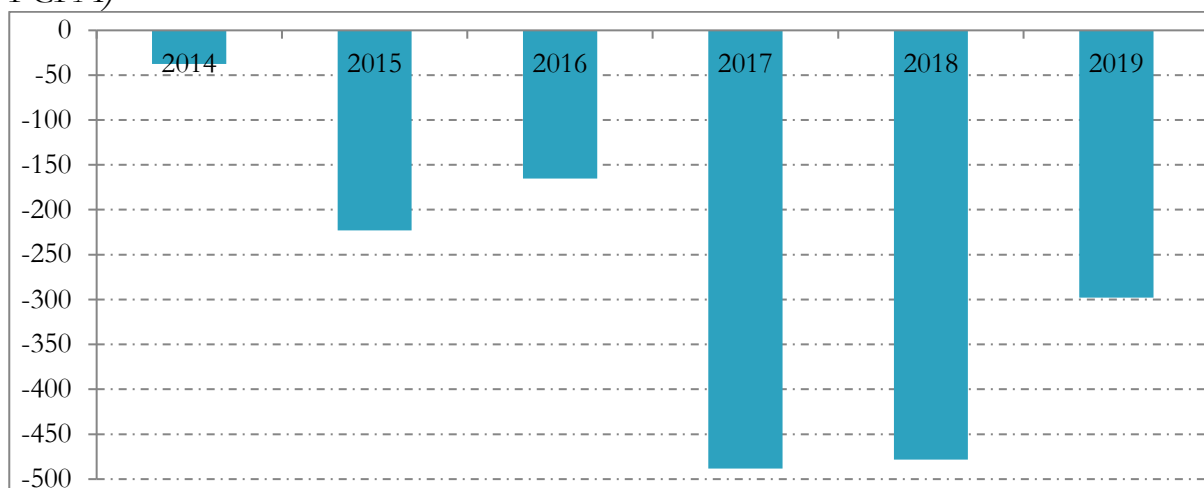


**Source :** DGTCP, TOFE 2014-2019

### c) Solde global base caisse

Le solde budgétaire global base caisse<sup>13</sup> s'est affiché à -298,04 milliards FCFA à fin décembre 2019 contre -478,38 milliards FCFA à la même période en 2018, traduisant une nette amélioration de 180,34 milliards FCFA. Ce solde a représenté 3,6% du PIB nominal en 2019 contre 6,1% en 2018.

**Graphique 16 :** *Évolution du solde global base caisse sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)*



**Source :** DGTCP, TOFE 2014-2019

Le solde global base caisse a évolué en dent de scie sur la période 2014-2017 puis a entamé depuis 2018 une amélioration progressive. Le plus faible niveau de déficit base caisse a été enregistré en 2014 (37,49 milliards FCFA) et le déficit le plus élevé en 2017 (488,13 milliards FCFA).

<sup>13</sup> Le solde global base caisse correspond à la différence entre les recettes totales y compris les dons et les dépenses totales et prêts nets augmentée des ajustements caisses.

### III.1.3.2 Financement du déficit

Le financement du déficit base caisse a été couvert à hauteur de 294,09 milliards FCFA en 2019 contre 470,48 milliards FCFA en 2018, soit une baisse sensible de près de 37,5%, expliquée par une forte contraction du financement intérieur net.

#### a) Financement extérieur

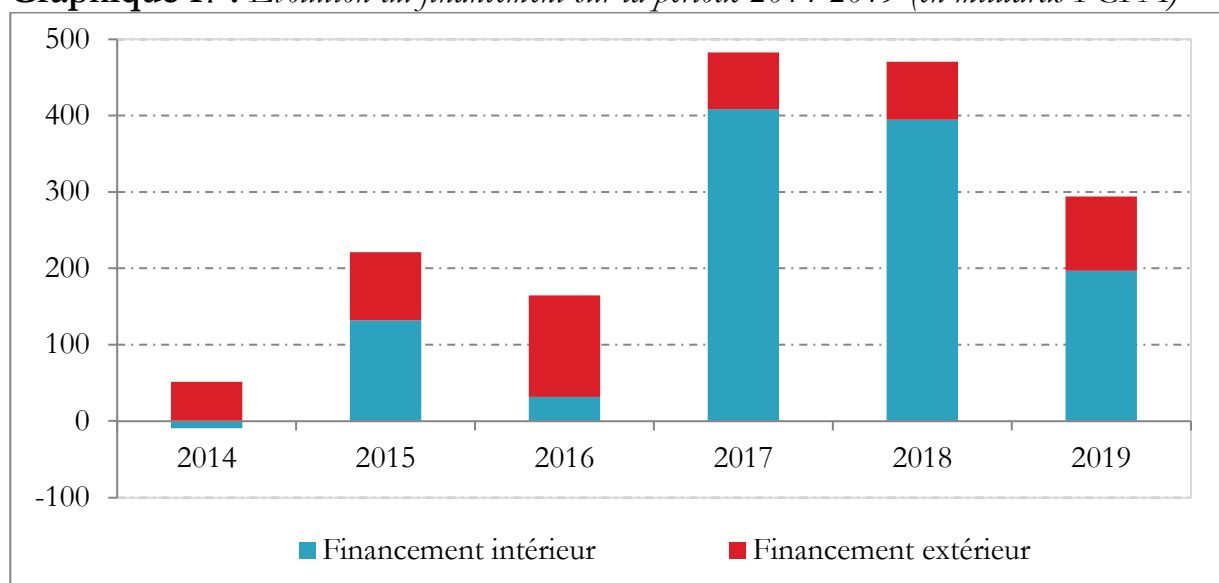
Le financement extérieur net s'est établi à 97,15 milliards FCFA à fin 2019 contre 75,89 milliards FCFA à fin 2018, en hausse de 28,0% (+21,26 milliards FCFA).

Le financement extérieur net du déficit de 2019 est composé des décaissements obtenus à hauteur de 156,10 milliards FCFA, diminué de l'amortissement de la dette extérieure de 58,95 milliards FCFA.

#### b) Financement intérieur

Le financement intérieur net<sup>14</sup> a été de 196,93 milliards FCFA à fin 2019 contre un niveau de 394,59 milliards FCFA en 2018, enregistrant ainsi une forte baisse de 50,1% (-197,66 milliards FCFA).

**Graphique 17 :** Evolution du financement sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)



**Source :** DGTCP, TOFE 2014-2019

<sup>14</sup> C'est l'ensemble des prêts moins les remboursements en capital consentis par tous les agents résidents de l'économie, en dehors de ceux qui sont considérés comme faisant partie de l'État.

### III.2 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES APPUIS BUDGETAIRES<sup>15</sup>

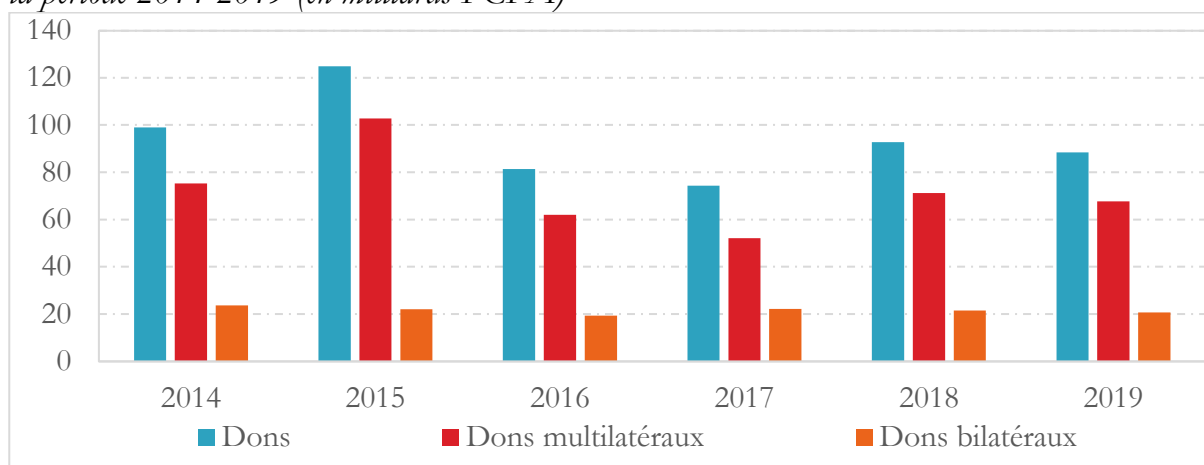
En 2019, les appuis budgétaires sont en hausse de 42,5% par rapport à leur niveau en 2018. En effet, le montant a été mobilisé à hauteur de 192,17 milliards FCFA contre 134,90 milliards FCFA en 2018, soit un accroissement de 57,27 milliards FCFA. Principalement, cette hausse se justifie par l'augmentation considérable des apports de la France, du FMI et de la Banque Mondiale. Exceptionnellement, cette augmentation de la part de la France découle du fait de la contribution de l'Agence française de développement (AFD) qui constitue une première ces dernières années et de l'appui supplémentaire sous forme de prêts du Trésor français.

#### III.2.1. Dons

Sur la période sous revue, le montant des dons a enregistré une variation en dents de scie. Après un pic en 2015 (124,83 milliards FCFA), les dons se sont contractés pour s'établir à 88,38 milliards FCFA en 2019. Ils ont représenté 46,0% des appuis budgétaires en 2019 contre 68,7% en 2018 (92,70 milliards FCFA) représentant une baisse de 4,32 milliards FCFA.

La part des dons multilatéraux a représenté 76,5% du montant total des dons contre 23,5% pour les dons bilatéraux en 2019. Par ailleurs, en 2018, la part de dons multilatéraux a représenté 76,9% contre 23,1% pour les bilatéraux.

**Graphique 18 :** Evolution des dons reçus (type de partenaires) au titre des appuis budgétaires sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)



**Source :** DGESS, à partir des données de la DGCOOP

Sur la période 2014-2019, les dons reçus proviennent essentiellement des partenaires multilatéraux (en moyenne 74,8% des dons reçus au titre des appuis budgétaires). Sur cette même période, les dons ont enregistré leur niveau le plus bas en 2017.

<sup>15</sup> Les données proviennent de la Direction générale de la coopération (DGCOOP).

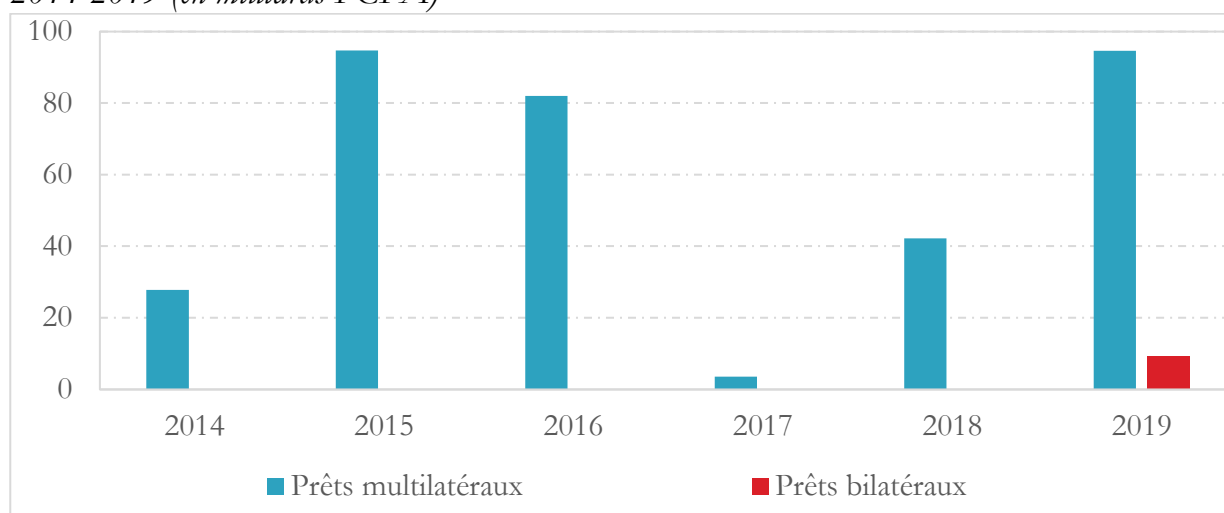
### III.2.2. Prêts

Le montant reçu des partenaires financiers par le Burkina Faso sous forme de prêts en 2019, s'établit à 103,79 milliards FCFA contre 42,20 milliards FCFA en 2018, soit une importante hausse de 61,59 milliards FCFA (146,0%). Cette hausse des prêts s'explique par le décaissement différé de l'appui budgétaire général de la Banque Mondiale d'un montant de 37,46 milliards FCFA. Aussi, il est enregistré en 2019 un décaissement de la tranche 2018 d'un montant de 14,45 milliards FCFA du FMI et d'un montant de 8,03 milliards FCFA de la BAD.

Sur la période 2014-2019, les prêts décaissés au titre des appuis budgétaires proviennent exclusivement des partenaires multilatéraux.

Par ailleurs, en 2019, la France a contribué exceptionnellement pour un montant de 9,18 milliards FCFA.

**Graphique 19 :** Evolution des prêts contractés au titre des appuis budgétaires sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)



Source : DGCOOP

**Tableau 3 :** Synthèse des appuis budgétaires par type de partenaires sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Multilatérale</b>	<b>103,05</b>	<b>197,44</b>	<b>144,00</b>	<b>55,65</b>	<b>113,45</b>	<b>162,25</b>
Prêts	27,81	94,64	81,98	3,53	42,20	94,61
Dons	75,25	102,80	62,02	52,11	71,2	67,65
<b>Bilatérale</b>	<b>23,69</b>	<b>22,03</b>	<b>19,35</b>	<b>22,24</b>	<b>21,45</b>	<b>29,92</b>
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,18
Dons	23,69	22,03	19,35	22,24	21,45	20,74
<b>Total appuis budgétaires</b>	<b>126,74</b>	<b>219,47</b>	<b>163,35</b>	<b>77,89</b>	<b>134,90</b>	<b>192,17</b>
Prêts	27,81	94,64	81,98	3,53	42,20	103,79
Dons	98,94	124,83	81,37	74,36	92,70	88,38

Source : DGCOOP

### III.3 MOBILISATION DE L'ÉPARGNE NATIONALE ET SOUS REGIONALE

L'État burkinabè, à travers le Trésor public, a poursuivi sa politique de mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale en vue de faire face aux besoins de trésorerie et pour le financement des projets de développement, au titre de l'année 2019. A cet effet, il a été élaboré un calendrier annuel d'émissions de titres publics dont la mise en œuvre en 2019 a permis d'organiser quatorze (14) émissions de bons assimilables du Trésor et dix (10) émissions d'obligations du Trésor. Au total, un montant de 690,32 milliards FCFA a été mobilisé en 2019 sur le marché financier sous régional contre 704,71 milliards FCFA en 2018, soit une baisse globale de 2,1% (-14,39 milliards FCFA).

#### III.3.1. Bons Assimilables<sup>16</sup> du Trésor

En 2019, un montant total de 327,52 milliards FCFA a été mobilisé à travers quatorze (14) émissions de Bons assimilables du Trésor (BAT) contre 357,52 milliards FCFA en 2018, soit une baisse de 9,2%.

Ces émissions se sont caractérisées en 2019 par un taux de couverture<sup>17</sup> qui varie entre 79,0% et 110,0%, un taux moyen pondéré<sup>18</sup> qui oscille entre 4,9% et 6,4% et un taux marginal<sup>19</sup> compris entre 5,0% et 6,5%. Cette situation traduit la confiance renouvelée du marché financier à la signature souveraine du Burkina Faso.

#### III.3.2. Obligations Assimilables du Trésor

Concernant les Obligations assimilables du Trésor (OAT), en 2019, un montant de 362,80 milliards FCFA a été mobilisé sur le marché financier régional de l'UEMOA, à travers dix (10) émissions d'emprunts obligataires par adjudication dont deux (02) émissions par syndication contre 347,19 milliards FCFA en 2018, soit une hausse de 4,5%. Comparativement à 2018, les OAT enregistrent une hausse de 15,61 milliards FCFA en 2019 confirmant la préférence du Burkina Faso pour ces titres en maturité plus ou moins longue.

Ces obligations présentent des caractéristiques qui sont, entre autres :

- ✓ *les émissions d'obligation par adjudication* déterminées par des maturités de 3 et 5 ans, des montants mis en adjudication entre 10 et 25 milliards FCFA, des montants retenus entre 13 et 27,5 milliards FCFA, des taux d'intérêt entre 6,15% et 6,25%;

---

<sup>16</sup> L'assimilation consiste à émettre une première fois un titre pour une taille donnée puis abonder dans le cadre de nouvelles émissions

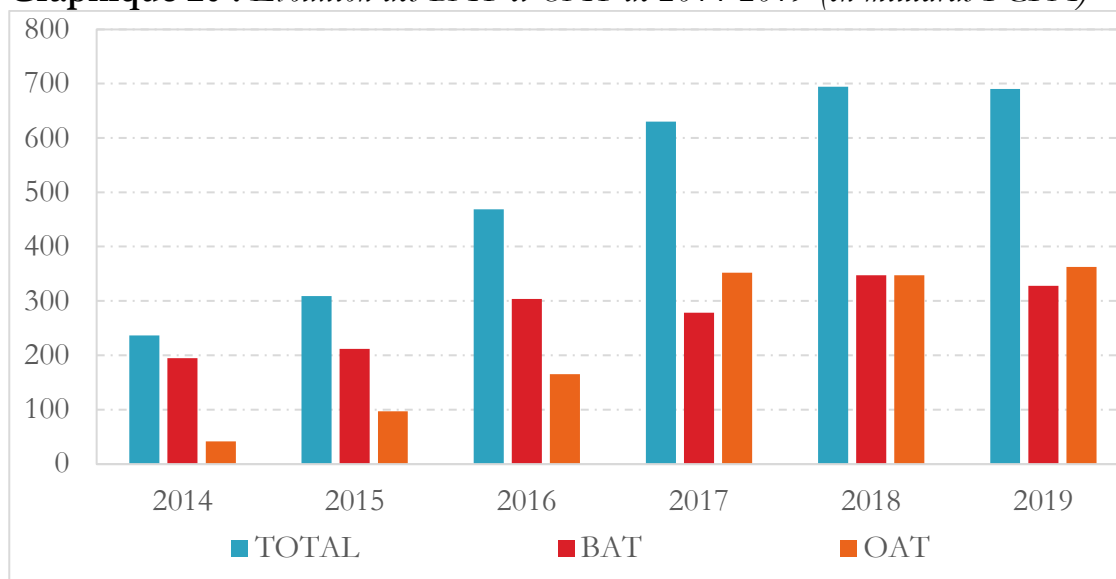
<sup>17</sup> C'est le rapport entre le montant retenu et le montant mis en adjudication

<sup>18</sup> C'est la somme des taux pondérés aux offres sur la somme totale des offres

<sup>19</sup> C'est le taux qui correspond au taux du montant retenu (montant sollicité)

- ✓ les émissions d'obligation par syndication ou appel à l'épargne publique (APE) déterminées par des maturités de 8 ans, des montants nominaux de 75,00 milliards FCFA et des montants retenus de 86,36 et 125,00 milliards FCFA.

**Graphique 20 : Évolution des BAT et OAT de 2014-2019 (en milliards FCFA)**



**Source :** DGTCP/DAMOF



### **III.4 ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE**

L'analyse de l'évolution de la dette publique porte sur l'encours et le service de la dette publique. L'encours de la dette publique est le montant décaissé des emprunts non encore remboursés. Il a connu une croissance annuelle moyenne de 15,5% sur la période 2014-2019. Quant au service de la dette, il représente le principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée. Il a enregistré sur la période sous revue une croissance continue avec une moyenne annuelle de 18,0%.

#### **III.4.1. Encours de la dette publique**

Sur la période 2014-2019, l'encours moyen de la dette publique est resté majoritairement dominé par la dette extérieure avec une part moyenne de 65,6%. En 2019, le montant de l'encours de la dette s'est établi à 3 967,52 milliards FCFA contre 3 365,98 milliards FCFA en 2018, soit une hausse de 17,9%, portée principalement par la composante intérieure (+22,1%). En effet, la composante intérieure de la dette a enregistré une hausse de 322,56 milliards FCFA en 2019 pour se situer à 1 778,95 milliards FCFA. La composante extérieure a également enregistré une hausse de 14,6% en 2019.

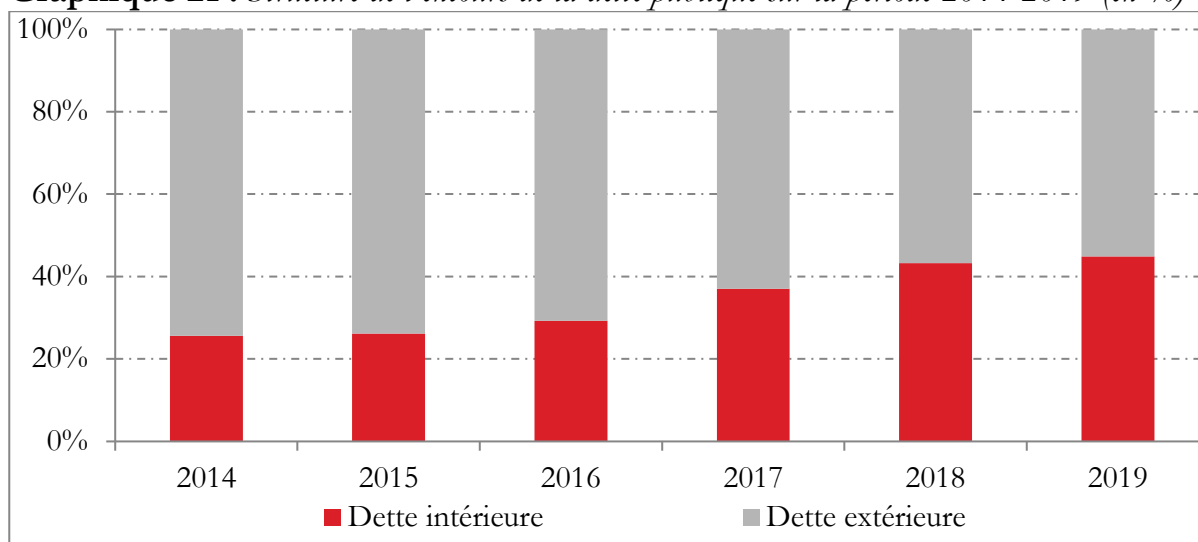
La hausse de la dette publique s'explique, entre autres, par la mobilisation de nouveaux financements au titre de la dette extérieure (les nouveaux décaissements), l'émission de nouveaux titres publics (BAT et OAT) et la prise en charge par l'État de la dette ou du passif de certaines entreprises publiques (moins-value de la SONABHY).

L'encours de la dette rapporté au PIB nominal, a représenté 48,0%<sup>20</sup> en 2019, en hausse de 5,3 points de pourcentage par rapport à 2018. Le niveau de ce ratio reste en dessous du seuil communautaire fixé à 70% au maximum.

---

<sup>20</sup> Le calcul de cet encours intègre la dette des sociétés d'Etat et des Collectivités

**Graphique 21 : Structure de l'encours de la dette publique sur la période 2014-2019 (en %)**



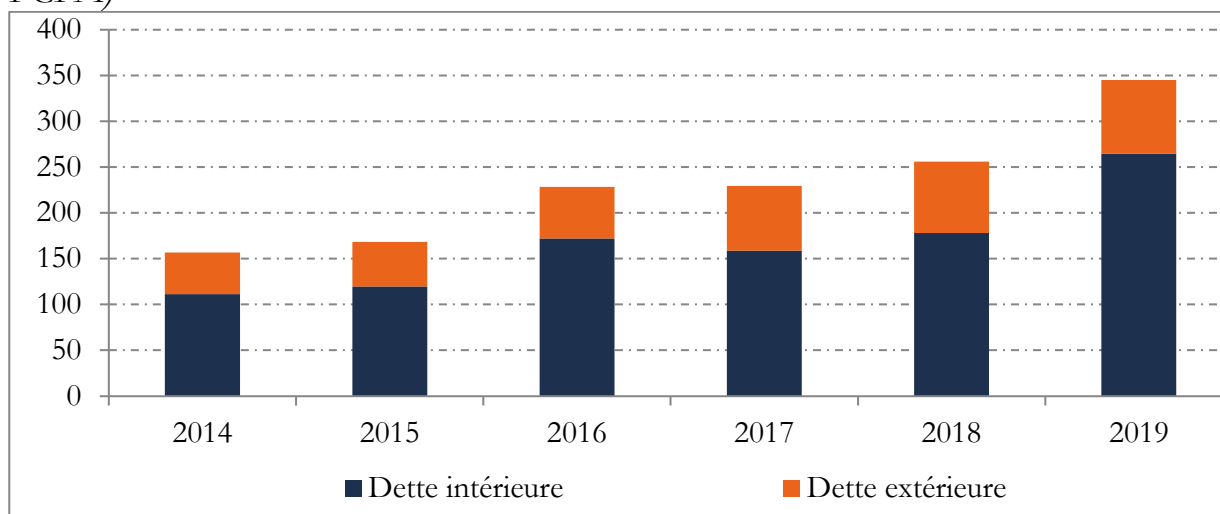
**Source :** DGTCP/DDP

L'examen du graphique indique que la part de l'encours de la dette intérieure augmente d'année en année. Cette situation serait liée aux efforts déployés par les autorités pour la mobilisation de fonds sur le marché financier intérieur et sous régional.

### III.4.2. Service de la dette publique

Le service de la dette publique est passé de 256,04 milliards FCFA en 2018 à 345,07 milliards FCFA en 2019, soit un accroissement de 34,8% (+89,03 milliards FCFA), porté principalement par la dette intérieure. En effet, le service de la dette intérieure a augmenté de 48,7% (+86,72 milliards FCFA) en 2019. Quant au service de la dette extérieure, il s'est établi à 80,45 milliards FCFA en 2019, en hausse de 3,0% (+2,31 milliards FCFA) par rapport à 2018.

**Graphique 22 : Structure du service de la dette publique sur la période 2014-2019 (en milliards FCFA)**



**Source :** DGTCP/DDP

Sur la période sous revue, contrairement à l'encours de la dette, le service de la dette est majoritairement constitué de la composante intérieure. Cette situation serait due au recours de plus en plus accru ces dernières années au financement domestique notamment les bons de Trésor qui sont des instruments de court terme (3 à 12 mois), les emprunts obligataires émis à des taux d'intérêts compris entre 5,5% et 6,5% pour des maturités allant de 3 à 7 ans, ainsi que le règlement de certaines dettes irrégulières des ministères et institutions.

**Tableau 4 : Évolution de la situation de la dette publique sur la période 2014-2019**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Service de la dette</b>	<b>156,75</b>	<b>168,35</b>	<b>228,39</b>	<b>229,30</b>	<b>256,04</b>	<b>345,07</b>
<i>Dettes intérieure</i>	111,29	119,60	172,06	158,93	177,90	264,62
<i>Dettes extérieure</i>	45,46	48,75	56,33	70,37	78,14	80,45
<b>Encours de la dette</b>	<b>1 935,23</b>	<b>2 188,62</b>	<b>2 497,58</b>	<b>2 767,61</b>	<b>3 365,98</b>	<b>3 967,52</b>
<i>Dettes intérieure</i>	495,17	573,11	730,97	1 024,20	1 456,39	1 778,95
<i>Dettes extérieure</i>	1 440,06	1 615,51	1 766,60	1 743,41	1 909,59	2 188,57
<b>PIB nominal</b>	<b>6 119,57</b>	<b>6 162,49</b>	<b>6 790,27</b>	<b>7 497,70</b>	<b>7 871,00</b>	<b>8 260,13</b>
<b>Encours de la dette (en % du PIB)</b>	<b>31,62</b>	<b>35,52</b>	<b>36,78</b>	<b>36,91</b>	<b>42,76</b>	<b>48,03%</b>
<i>Dettes intérieure</i>	8,09	9,30	10,77	13,66	18,50	21,54
<i>Dettes extérieure</i>	23,53	26,22	26,02	23,25	24,26	26,50

**Source** : DGTCP/DDP, DGEP/DPAM, IAP mars 2020

## IV. SITUATION DES CRITERES DE CONVERGENCE

### IV.1 CRITERES DE L'UEMOA

Selon l'Acte additionnel n°01/2015/CCEG/UEMOA du 19 janvier 2015 instituant un Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les États membres de l'UEMOA, l'analyse de l'évolution de la situation économique et financière du Burkina Faso en 2019, indique que tous les critères de premier rang ont été respectés. Cependant, aucun critère de second rang n'a pu être respecté.

#### IV.1.1 Critères de premier rang

En 2019, la situation des critères de premier rang se présente comme suit :

- **Ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal (norme :  $\geq -3\%$ )** : pour ce critère, l'objectif de  $-2,9\%$  retenu dans le Programme Pluriannuel de convergence (PPC) 2020-2024 n'a pas été respecté mais ce critère est ressorti conforme à la norme communautaire en 2019. En effet, le déficit budgétaire dons compris rapporté au PIB nominal est ressorti à  $3,0\%$  contre  $4,9\%$  en 2018.
- **Taux d'inflation annuel moyen (norme :  $\leq 3\%$ )** : ce critère est ressorti à  $-3,2\%$  en 2019 contre  $1,9\%$  en 2018 en conformité avec la norme communautaire de  $3\%$  maximum. En outre, l'objectif de  $-0,4\%$  fixé par le PPC 2020-2024 est atteint.
- **Ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal (norme :  $\leq 70\%$ )** : pour un objectif de  $43,7\%$  fixé dans le PPC 2020-2024, le résultat n'a pas été satisfaisant. En effet, ce ratio est ressorti à  $46,4\%$  en 2019 contre  $42,4\%$  en 2018. Toutefois, ce résultat reste en conformité avec la norme communautaire de  $70\%$  maximum.

#### IV.1.2 Critères de second rang

La situation des critères de second rang en 2019 se résume comme suit :

- **Ratio de la masse salariale sur recettes fiscales (norme :  $\leq 35\%$ )** : il est ressorti à  $57,3\%$  en 2019 contre  $52,1\%$  en 2018. Il est non conforme à la norme communautaire de  $35\%$  maximum et à l'objectif fixé du PPC 2020-2024 qui était de  $55,4\%$ .
- **Taux de pression fiscale (norme  $\geq 20\%$ )** : situé à  $17,3\%$  en 2018, le taux de pression fiscale est ressorti à  $17,5\%$  en 2019 en dessous de la norme communautaire d'au moins  $20\%$  et à l'objectif du PPC 2020-2024 de  $19,0\%$ .

**Tableau 5 : État des critères de convergence de l'UEMOA au titre de 2018 et 2019**

	Normes	Réal. 2018	Obj. <sup>21</sup> 2019	Réal. 2019	Observations
<b>CRITERES DE PREMIER RANG</b>					
Ratio solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal (en %)	≥ -3	-4,9	-2,9	<b>-3,0</b>	Respecté
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	≤ 3	1,9	-0,4	<b>-3,2</b>	Respecté
Ratio de l'encours total de la dette publique sur PIB nominal (en%) <sup>22</sup>	≤ 70	42,4	43,7	<b>46,4</b>	Respecté
<b>CRITERES DE SECOND RANG</b>					
Ratio masse salariale sur les recettes fiscales (en %)	≤ 35	52,1	55,4	57,3	Non respecté
Taux de pression fiscale (en %)	≥ 20	17,3	19,0	17,5	Non respecté

Source : CNPE, juillet 2020

## IV.2 CRITERES DE LA CEDEAO

Au regard des critères de convergence adoptés selon l'Acte additionnel A/SA/01/12/15 du 16 décembre 2015 amendant l'Acte additionnel A/SA/14/06/12 du 29 juin 2012 ; le Burkina Faso, au titre de l'année 2019, a respecté l'ensemble des six (06) critères de convergence contenus dans le Pacte de convergence et de stabilité de la CEDEAO.

### IV.2.1 Critères de premier rang

En 2019, la situation des critères de premier rang s'analyse comme suit :

- **Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au Produit intérieur brut (PIB) nominal (norme : ≤3%)** : pour un objectif de 2,9% retenu dans le PPC 2020-2024, ce critère n'a pas été respecté mais il est ressorti conforme à la norme communautaire de 3% au maximum. En effet, le déficit budgétaire dons compris rapporté au PIB nominal est ressorti à 3,0% en 2019 contre 4,9% en 2018 ;
- **Taux d'inflation en moyenne annuelle (norme : ≤10%)** : le taux d'inflation en moyenne annuelle est ressorti à -3,2% en 2019 contre 1,9% en 2018, en conformité avec la norme communautaire et avec l'objectif de -0,4% fixé par le PPC 2020-2024 ;
- **Réserves extérieures brutes en mois d'importation<sup>23</sup> (norme : ≥3 mois d'importation)** : le niveau réalisé des réserves en 2019 est de 5,6 mois contre 4,8 mois d'importation en 2018, en phase avec la norme communautaire de 3 mois minimum ;

<sup>21</sup> PPC 2020-2024

<sup>22</sup> Intègre aussi bien l'encours de la dette de l'État central que celui de ses démembrements

<sup>23</sup> Ce critère est calculé par la BCEAO et le niveau de réalisation est le même pour chaque État membre de l'UEMOA

- **Financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale** : le Burkina Faso n'a pas eu recours à un financement du déficit budgétaire par la Banque centrale en 2019.

#### IV.2.2 Critères de second rang

- **Ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal (norme :  $\leq 70\%$ )** : pour un objectif de 43,7% fixé dans le PPC 2020-2024, le résultat n'a pas été satisfaisant. En effet, ce ratio est ressorti à 46,4% en 2019 contre 42,4% enregistré en 2018. Toutefois, ce résultat est en conformité avec la norme communautaire de 70% maximum ;
- **Variation du change nominal (norme :  $\pm 10\%$ )** : la variation du taux de change moyen du FCFA par rapport à l'Unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) s'est établie à -2,8% (CEDEAO) en 2019 contre 2,6% en 2018, se situant ainsi dans la bande de  $\pm 10\%$ .

**Tableau 6 : État des critères de convergence de la CEDEAO au titre de 2018 et 2019**

	Normes	Réa. 2018	Obj. 2019 <sup>24</sup>	Réa. 2019	Observations
<b>CRITÈRES DE PREMIER RANG</b>					
Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au PIB (%)	$\leq 3\%$	4,9	2,9	3,0	Respecté
Taux d'inflation annuel moyen (%)	$\leq 10\%$	1,9	-0,4	-3,2	Respecté
Réserves extérieures brutes en mois d'importation	$\geq 3$ mois	4,8	-	5,6	Respecté
Financement par la Banque Centrale du déficit budgétaire par rapport aux recettes fiscales (RF) de l'exercice précédent	$\leq 10\%$ des RF de l'année précédente	0,0	0,0	0,0	Respecté
<b>CRITÈRES DE SECOND RANG</b>					
Ratio dette / PIB (%) <sup>25</sup>	$\leq 70\%$	42,4%	43,7	46,4	Respecté
Variation du taux de change nominal (%)	Stable $\pm 10\%$	+2,6	-	-2,8	Respecté

**Source** : CNPE, juillet 2020

<sup>24</sup> PPC 2020-2024

<sup>25</sup> Intègre aussi bien l'encours de la dette de l'État central que celui de ses démembrements

## V. DIFFICULTES, DEFIS ET PERSPECTIVES

### V.1 DIFFICULTES

Les difficultés relevées se rapportent à la mobilisation des ressources et à l'exécution des dépenses.

#### V.1.1. Difficultés liées à la mobilisation des ressources

Dans le cadre de la mobilisation des ressources, les principales difficultés recensées sont entre autres :

- le grand banditisme auquel sont exposés les agents lors des sorties pour les services de campagne ;
- l'inaccessibilité de certaines zones due au problème sécuritaire que connaît notre pays et qui bloque de ce fait les opérations de recouvrement des impôts et taxes ;
- la recrudescence de la fraude douanière et de l'incivisme fiscal ;
- les remous sociaux au sein du MINEFID ainsi qu'au sein des autres départements ministériels qui ont perturbé le fonctionnement des services ;
- l'insuffisance de dotation des moyens PAP et leur mise à disposition tardive au profit des Unités de recouvrement ;
- le nombre élevé des avantages fiscaux (exonérations, régimes dérogatoires de droit commun) qui réduisent de manière importante l'assiette fiscale ;
- la faible implication des premiers responsables des départements ministériels dans la mobilisation des recettes de services ;
- la pratique abusive du report de résultats au niveau des sociétés minières ne favorisant pas le paiement de dividendes à l'État ;
- les lenteurs constatées dans le paiement des avis de crédit sur les impôts et taxes pris en charge par l'Etat ;
- la faible collaboration des banques et des particuliers dans le recouvrement par Avis à Tiers Détenteurs (ATD) ;
- la faible implication des élus locaux dans les actions de recouvrement et de sensibilisation ;
- l'indisponibilité ou l'instabilité du RESINA qui impacte le fonctionnement des logiciels métiers tels SINTAX et SYDONIA ;
- la faible dotation budgétaire de certaines structures pour la satisfaction des conditions préalables aux décaissements des appuis budgétaires entraînant des non décaissements dans les périodes définies ;
- les problèmes d'identification des contribuables (déménagement sans aviser le service des impôts, fausses références cadastrales) ;
- l'insuffisance de moyens techniques pour les services du cadastre et des travaux fonciers.

## **V.1.2. Difficultés liées à l'exécution des dépenses**

En matière d'exécution des dépenses, les difficultés majeures se rapportent principalement à :

- l'instabilité du réseau informatique, entraînant souvent le dysfonctionnement des logiciels métiers tels le CID, SIGASPE, SIMP, CIFE, qui impacte négativement les délais de traitement des dossiers ;
- la production tardive des pièces justificatives et la faible capacité des structures bénéficiaires à justifier l'utilisation des ressources financières conformément aux dispositions réglementaires ;
- la faible maîtrise des procédures de passation de la commande publique par certains acteurs de la chaîne de dépense publique ;
- le faible suivi de l'exécution des contrats ;
- la réaction tardive de certains PTF pour la délivrance des avis de non objection ;
- l'insuffisance de personnes qualifiées dans les sous-commissions techniques pour certains domaines d'activités ;
- l'incapacité des commissions de réception à déceler les imperfections des ouvrages dans les cas de défaillance dans le contrôle technique ;
- la non harmonisation de la nomenclature des biens et services entre les cahiers de charge et la mercuriale des prix ;
- l'insuffisance de formation dans les logiciels métiers et dans le contrôle sur pièces et sur place.

## **V.2 PRINCIPAUX DEFIS**

Pour une meilleure efficacité dans la gestion des finances publiques, des défis suivants doivent être relevés.

### **V.2.1. Défis d'ordre général**

Les principaux défis d'ordre général à relever sont les suivants :

- renforcer la lutte contre l'insécurité et le terrorisme ;
- améliorer le dialogue et le climat social au sein de l'administration publique ;
- améliorer le climat des affaires ;
- améliorer le système d'information financière et de reporting ;
- dynamiser le réseau informatique pour un bon fonctionnement des logiciels métiers ;
- améliorer la programmation et le suivi des investissements ;
- élaborer le bilan d'ouverture de l'État.

### **V.2.2. Défis liés à la mobilisation des ressources**

Les principaux défis liés à la mobilisation des ressources sont les suivants :

- optimiser la mobilisation de ressources intérieures et extérieures ;



- renforcer la lutte contre la fraude, le faux et la corruption ainsi que le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme;
- mettre en place le cadastre fiscal ;
- améliorer le civisme fiscal.

### **V.2.3. Défis liés à l'exécution des dépenses**

En matière d'exécution des dépenses, les principaux défis à relever sont :

- renforcer l'efficacité et la qualité de la dépense publique;
- adapter les outils de l'exécution de la dépense publique à l'approche budget-programme ;
- renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de la dépense publique ;
- renforcer la transparence budgétaire ;
- renforcer la gouvernance dans la commande publique.

## **V.3 PERSPECTIVES**

Les actions majeures en matière de politique économique et financière se présentent comme suit :

### **V.3.1. En matière des recettes propres**

En matière d'amélioration de la mobilisation des recettes propres, il s'agira de :

- poursuivre l'opérationnalisation de la facture normalisée au niveau du réel simplifié ;
- assurer la protection des agents de recouvrement à travers un dispositif sécuritaire lors des sorties de recouvrement sur toute l'étendue du territoire national ;
- améliorer la couverture du contrôle fiscal ;
- rationaliser les avantages fiscaux surtout ceux accordés aux multinationales ;
- sensibiliser les premiers responsables des ministères et institutions pour leur implication effective dans la mobilisation des recettes de service ;
- poursuivre les activités de prospection de nouvelles recettes de service ;
- poursuivre la mise en place du Compte unique du Trésor ;
- renforcer le contrôle des résultats d'exploitation au niveau des sociétés minières et des opérateurs de téléphonie mobile ;
- poursuivre l'interconnexion du système informatique de la douane avec ceux des pays voisins (Mali, Ghana et Bénin) ;
- étendre l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Burkina avec celui de la Côte d'Ivoire au transport ferroviaire ;
- poursuivre la modernisation des administrations fiscale et douanière par la simplification des procédures (télédéclaration, télépaiement, l'échange des informations entre la DGI et la DGD à travers l'interfaçage des

plateformes SYDONIA World et SINTAX ainsi que l'exploitation des bases de données, etc.);

- intensifier les contrôles dans le cadre de la lutte contre la fraude, à travers la sécurisation des quittanciers et l'informatisation de leur gestion ;
- poursuivre les actions de communication institutionnelle et de sensibilisation en vue du renforcement du dialogue à l'endroit des usagers et des partenaires pour un plus grand civisme fiscal ;
- dynamiser les échanges et les recoupements d'informations entre les régies de recettes d'une part et entre les régies de recettes et les autres structures de l'État (DGT™, CNSS, SONABEL, ONEA, SONAGESS...) d'autre part ;
- mettre en œuvre les stratégies immobilière et d'équipement de l'État
- renforcer la vérification des marchandises dans les offices avec le contrôle de la valeur dans le SYDONIA des 50 produits les plus à risques et qui alimentent la fraude dans notre pays ;
- poursuivre les réformes institutionnelles à travers la transformation de certains postes en brigades et la spécialisation des offices avec de nouveaux contrats de performance ;
- renforcer les contrôles ponctuels TVA ciblés sur les contribuables assujettis mais contribuant faiblement grâce aux recoupements des statistiques douanières, des marchés publics, des dossiers de remboursements TVA, des activités d'enquêtes et de recoupement d'informations.
- renforcer les contrôles sur pièces ciblés dans les grandes et moyennes entreprises,
- renforcer les contrôles de toutes les compagnies de transport aérien pour une application effective du rehaussement du tarif des prélèvements sur les billets d'avion ;
- informatiser la gestion des recettes dans au moins dix (10) offices non connectés au SYDONIA ;
- implémenter un module de gestion des exonérations pour mieux lutter contre la fraude en matière de régime d'exonération ;
- contrôler et reclasser les contribuables sur la base des données du recensement des contribuables à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso ;
- opérationnaliser les activités de la 4<sup>ème</sup> Direction des moyennes entreprises à Ouaga avec la création supplémentaire de services d'assiette et de brigade.

### **V.3.2. En matière de ressources extérieures**

Les actions suivantes seront entreprises :

- adopter et mettre en œuvre la stratégie nationale de coopération au développement ;
- adopter et mettre en œuvre le référentiel sur la division du travail et la complémentarité entre les PTFs ;

- assurer la prise en compte effective de tous les projets sur financements extérieurs dans les différentes lois de finances ;
- déployer le logiciel CIFE dans les unités de gestion des projets et dans les DGESS ;
- améliorer la prévisibilité des ressources extérieures pour assurer une meilleure planification des dépenses ;
- améliorer la planification et le suivi des investissements sur ressources extérieures ;
- poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route pour la mobilisation des financements du PNDES ;
- poursuivre le processus de relecture de la stratégie nationale sur les PPP et de la loi 020-13/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique des PPP au BF ;
- assurer la maîtrise de la modalité PPP en tant que source alternative efficace de financement du développement ;
- interconnecter la Plateforme de gestion de l'aide (PGA) et le CIFE ;
- renforcer le dialogue avec les partenaires au développement et notamment sur la nécessité de revoir la coopération pour tenir compte des défis sécuritaires ;
- développer des mécanismes d'adaptation et de résilience afin de poursuivre la mise en œuvre des projets et programmes de développement (développement porté par des organisations locales).

### **V.3.3. En matière de gestion des dépenses**

Les actions suivantes seront entreprises :

- renforcer l'efficacité de la gestion des dépenses d'investissement ;
- poursuivre les actions de maîtrise de dépenses courantes ;
- réaliser une étude sur la sincérité budgétaire ;
- élaborer le guide de l'ordonnateur adapté à l'approche budget programme ;
- poursuivre les efforts de soutien à la décentralisation ;
- achever la dématérialisation du processus de passation et de gestion des marchés publics et des délégations de services publics ;
- poursuivre le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de la dépense publique ;
- appliquer des sanctions prévues dans les textes réglementaires aux acteurs de la commande publique ;
- organiser un forum citoyen périodique sur la commande publique.

## CONCLUSION

La gestion des finances publiques en 2019 s'est déroulée dans un contexte national caractérisé par une situation sécuritaire difficile et des revendications sociales. Malgré ce contexte, l'économie nationale a enregistré une accélération de son rythme de croissance qui est ressorti à 5,7% contre 6,8% en 2018.

Les recettes totales et dons ont été mobilisés à hauteur 1 881,97 milliards FCFA tandis que les dépenses totales et prêts nets se sont élevés à 2 177,42 milliards FCFA induisant un déficit global base engagement de 295,45 milliards FCFA. Ce déficit a représenté 3,6% du PIB nominal contre 4,8% en 2018, en amélioration de 1,2 point de pourcentage.

Pour ce qui concerne les engagements communautaires, le Burkina Faso a convergé en 2019. Toutefois, les deux critères de second rang de l'UEMOA n'ont pas été respectés.

Les performances dans la gestion des finances publiques ont été davantage limitées au cours de l'année 2019 par l'insécurité, le grand banditisme, la recrudescence de la fraude fiscale et douanière, l'incivisme fiscal, et l'insuffisance de suivi dans l'exécution des contrats. Des efforts doivent être poursuivis en vue de relever les défis liés à l'amélioration de l'efficacité dans la gestion des finances publiques pour soutenir la dynamique de l'activité économique.

Des actions devront être menées dans le sens de l'accélération du processus de dématérialisation des procédures de passation des marchés et des délégations de service public, du renforcement du dialogue et de la cohésion sociale, du renforcement de la capacité des acteurs de la chaîne de la dépense publique, du renforcement de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption, de l'amélioration de la planification et du suivi des investissements et du renforcement de la transparence budgétaire.

## ANNEXES

## **ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE**

- ✓ CNPE, Rapport sur la situation économique et financière du Burkina Faso en 2019 ;
- ✓ DGCMEF, Rapport sur le contrôle de l'exécution du budget de l'État gestion 2019 ;
- ✓ DGB, Situation d'exécution du budget de l'État au 31 décembre 2019 ;
- ✓ DGI, Rapport d'activités 2019 de la Direction Générale des Impôts ;
- ✓ DGD, Rapport d'activités 2019 de la Direction Générale des Douanes ;
- ✓ DGEP, Note technique du budget économique, mars 2019 ;
- ✓ DGESS, Rapport 2019 de mise en œuvre des activités du MINEFID ;
- ✓ DGESS, Rapports sur les finances publiques 2018 ;
- ✓ DGESS, Annuaire statistique de l'économie et des finances 2009-2018 ;
- ✓ DGESS, Plan de travail annuel 2019 ;
- ✓ DGESS, base données annuelles et infra annuelles ;
- ✓ DGESS, Plan d'action pour l'optimisation des ressources propres ;
- ✓ DGESS, Plan d'action pour la rationalisation des dépenses publiques ;
- ✓ DGESS, rapport de performance 2019 CSD gouvernance économique
- ✓ DGTCP, TOFE séries 2014 à 2019 et annexes ;
- ✓ INSEE, Note de conjoncture octobre 2019 et Perspectives de l'économie mondiale (PEM) octobre 2019 et janvier 2020 ;
- ✓ FMI, Perspectives de l'Economie Mondiale, janvier 2020 et Perspectives économiques régionales, Afrique Subsaharienne, octobre 2019 ;
- ✓ Site du Fonds Monétaire International ;
- ✓ Mémoire (du FMI) de politique économique et financière.

**ANNEXE 2 : ÉQUIPE D'ÉLABORATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES 2019**

<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM (S)</b>	<b>FONCTIONS</b>
SANE/CONGO	Aïssata	Directrice générale des études et des statistiques sectorielles
NANEMA	Marcellin	Directeur des statistiques sectorielles
BAYALA/OUEDRAOGO	Téné	Chef de service de production statistique
SISSAO	Issa	Chargé de production des statistiques économiques et financières
BAYALA	Bouboualé	Chargé de production des statistiques économiques et financières
GANSONRE	Ismaël	Chargé de production des statistiques économiques et financières
OUEDRAOGO	Franck Edouard	Chargé de production des statistiques économiques et financières
OUEDRAOGO	Mahamadi	Chargé de production des statistiques économiques et financières

**ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'EXAMEN ET DE VALIDATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES 2019**

N° d'ordre	Nom	Prénom(s)	Structure	Contacts
1	SANE/CONGO	Aïssata	DGESS	70 29 45 38 <a href="mailto:saneaissata@yahoo.fr">saneaissata@yahoo.fr</a>
2	NANEMA	Marcellin	DGESS/DSS	71 50 13 90 <a href="mailto:nanemamarcellin@yahoo.fr">nanemamarcellin@yahoo.fr</a>
3	SISSAO	Issa	DGESS/DSS	70 71 88 60 <a href="mailto:issasissao@gmail.com">issasissao@gmail.com</a>
4	BAYALA	Bouboulé	DGESS/DSS	70 44 58 08 <a href="mailto:bayalaboubouale@gmail.com">bayalaboubouale@gmail.com</a>
5	OUEDRAOGO	F. Edouard	DGESS/DSS	78 12 58 40 <a href="mailto:ouedraogofranck98@yahoo.com">ouedraogofranck98@yahoo.com</a>
6	OUEDRAOGO	Mahamadi	DGESS/DSS	61 21 21 62 <a href="mailto:mahamadib@gmail.com">mahamadib@gmail.com</a>
7	GANSONRE	Ismaël	DGESS/DSS	78 07 44 65 <a href="mailto:igansonre@gmail.com">igansonre@gmail.com</a>
8	SAWADOGO	Ilyasse	DGESS/CAT	78 86 95 67 <a href="mailto:ilyassawadogo@yahoo.fr">ilyassawadogo@yahoo.fr</a>
9	MALO	Pascaline	DGESS/DPPO	76 44 65 14 <a href="mailto:pascalinemalo@gmail.com">pascalinemalo@gmail.com</a>
10	OUEDRAOGO	Sayouba	DGESS/DSEC	70 03 06 84 <a href="mailto:ouedsayoub81@gmail.com">ouedsayoub81@gmail.com</a>
11	DAKISSAGA	Jean-Paul	DGESS/DCPP	70 24 95 95 <a href="mailto:osimdakis@yahoo.fr">osimdakis@yahoo.fr</a>
12	ZIBA	Y. Aubin	DGESS/DFP	78 11 30 61



				<a href="mailto:aubin.ziba@yahoo.fr">aubin.ziba@yahoo.fr</a>
13	BAMOGO	Saidou	DGI	63 25 20 43 <a href="mailto:bamsaid80@gmail.com">bamsaid80@gmail.com</a>
14	YOUGBARE	Fidèle	DGCTP/DAMOF	70 23 11 87 <a href="mailto:yfido2000@yahoo.fr">yfido2000@yahoo.fr</a>
15	KABRE	Isaac F. W.	DGB/DPB	70 00 11 22 <a href="mailto:fresnelisaac@gmail.com">fresnelisaac@gmail.com</a>
16	SENI	Yves Innocent	DGTCP/RG	72 78 67 44 <a href="mailto:yveseni@gmail.com">yveseni@gmail.com</a>
17	DERRA	Yacouba	DGCMEF	78 26 24 19 <a href="mailto:y.derra@yahoo.fr">y.derra@yahoo.fr</a>
18	ZAGRE R.	Sama	DGTCP/DDP	70 96 38 79 <a href="mailto:samazagre@yahoo.fr">samazagre@yahoo.fr</a>
19	TRAORE	Aboubakary	DGEP/DPAM	70 85 06 30 <a href="mailto:abaskotom@yahoo.fr">abaskotom@yahoo.fr</a>
20	NIKIEMA	Mahamadi	DGD	71 65 19 36 <a href="mailto:fatnmady@yahoo.fr">fatnmady@yahoo.fr</a>
21	TRAORE	Satta	DGCOOP	70 16 27 69 <a href="mailto:sattatra@yahoo.fr">sattatra@yahoo.fr</a>
22	BOUDA/YAMEOGO	T. Odette	SP/CNPE	70 70 83 30 <a href="mailto:ytodette@yahoo.fr">ytodette@yahoo.fr</a>
23	BASSOLE	Wilfried Gustave	DGTCP/DSOFE	70 98 84 51 <a href="mailto:newoulou2@gmail.com">newoulou2@gmail.com</a>

ANNEXE 4 : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ÉTAT DE 2014-2019

TOFE 2014	Prévisions	Prévisions Loi Fin Rect 2014 adoptée CNT	Programme initial 2014	Programme révisé	Total
	Loi Fin initiale 2014				Réalisations
<b>1. Recettes totales et dons</b>	<b>1 672 172 388</b>	<b>1 626 516 760</b>	<b>1 556 100 300</b>	<b>1 582 804 913</b>	<b>1 321 150 285</b>
<b>1.1. Recettes totales</b>	<b>1 291 832 276</b>	<b>1 238 322 089</b>	<b>1 242 300 300</b>	<b>1 238 300 000</b>	<b>1 064 703 462</b>
1.1.1. Recettes courantes	1 291 667 812	1 238 157 625	1 242 135 836	1 238 135 536	1 064 691 892
1.1.1.1 Recettes fiscales*	1 158 479 371	1 129 794 036	1 110 500 000	1 129 771 947	940 681 613
1.1.1.2 Recettes non fiscales	133 188 441	108 363 589	131 635 836	108 363 589	124 010 279
1.1.2. Recettes en capital	164 464	164 464	164 464	164 464	11 571
<b>1.2. Dons</b>	<b>380 340 112</b>	<b>388 194 671</b>	<b>313 800 000</b>	<b>344 504 913</b>	<b>256 446 823</b>
1.2.1. projets	266 735 700	260 513 287	216 800 000	216 800 000	157 510 432
1.2.2. programmes	113 604 412	127 681 384	97 000 000	127 704 913	98 936 391
<b>2. Dépenses totales et prêts nets</b>	<b>1 746 061 860</b>	<b>1 768 731 004</b>	<b>1 753 967 556</b>	<b>1 779 712 622</b>	<b>1 434 627 143</b>
<b>2.1. Dépenses totales</b>	<b>1 750 061 860</b>	<b>1 772 731 004</b>	<b>1 741 067 556</b>	<b>1 766 612 622</b>	<b>1 440 761 280</b>
<b>2.1.1. Dépenses courantes</b>	<b>850 278 533</b>	<b>933 335 187</b>	<b>900 611 488</b>	<b>942 793 528</b>	<b>886 632 195</b>
Salaires	401 045 125	437 521 843	401 004 051	441 400 000	437 287 417
Dépenses de fonctionnement	130 445 486	121 172 873	129 601 309	118 421 766	102 374 172
Intérêts dus	29 520 840	29 520 840	34 401 599	28 921 599	44 011 188
sur dette intérieure	17 469 355	17 469 355	17 003 549	16 903 549	29 312 024
sur dette extérieure	12 051 485	12 051 485	17 398 051	12 018 051	14 699 164
Transferts courants	289 267 082	345 119 631	335 604 529	354 050 162	302 959 418
<b>2.1.2. Dépenses en capital</b>	<b>899 783 327</b>	<b>839 395 816</b>	<b>840 456 068</b>	<b>823 819 094</b>	<b>554 129 085</b>
Investissements sur ressources prop	521 238 995	459 403 273	516 756 068	469 119 094	329 294 818
Transferts en capital et restructuratic	9 500 000	9 800 000	9 500 000	40 500 000	9 122 328
Investissements sur ressources exté	369 044 332	370 192 543	314 200 000	314 200 000	215 711 940
<b>2.2. Prêts nets</b>	<b>-4 000 000</b>	<b>-4 000 000</b>	<b>12 900 000</b>	<b>13 100 000</b>	<b>-6 134 137</b>
<b>3. Solde global (base engagement)</b>	<b>-73 889 472</b>	<b>-142 214 243</b>	<b>-197 867 256</b>	<b>-196 907 709</b>	<b>-113 476 858</b>
<i>Solde global hors dons (base engagement)</i>	<i>-454 229 584</i>	<i>-530 408 915</i>	<i>-511 667 256</i>	<i>-541 412 622</i>	<i>-369 923 681</i>
<b>4. Ajustement caisse</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>75 990 987</b>
<b>5. Solde global base caisse</b>	<b>-73 889 472</b>	<b>-142 214 243</b>	<b>-197 867 256</b>	<b>-196 907 709</b>	<b>-37 485 871</b>
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	<i>-454 229 584</i>	<i>-530 408 915</i>	<i>-511 667 256</i>	<i>-541 412 622</i>	<i>-293 932 694</i>
<b>6. Financement</b>	<b>18 889 472</b>	<b>86 290 370</b>	<b>193 067 256</b>	<b>189 907 709</b>	<b>41 975 855</b>
<b>6.1. Financement extérieur</b>	<b>74 552 536</b>	<b>134 953 434</b>	<b>88 100 000</b>	<b>123 400 000</b>	<b>51 414 485</b>
<b>6.2. Financement intérieur</b>	<b>-55 663 064</b>	<b>-48 663 064</b>	<b>104 967 256</b>	<b>66 507 709</b>	<b>-9 438 630</b>
<i>Erreurs et omissions(=surfinancement)</i>					<i>-4 489 983</i>
<b>Gap de financement</b>	<b>55 000 000</b>	<b>55 923 873</b>	<b>4 800 000</b>	<b>7 000 000</b>	<b>0</b>

TOFE 2015	Prévisions	Prévisions	Programme initial	Programme révisé	Total
	Loi Fin initiale 2015	Loi Fin rect 2015	2015	2015	Réalisations
<b>1. Recettes totales et dons</b>	<b>1 426 263 649</b>	<b>1 410 702 080</b>	<b>1 414 500 000</b>	<b>1 368 711 560</b>	<b>1 277 975 142</b>
<b>1.1. Recettes totales</b>	<b>1 145 111 306</b>	<b>1 059 913 632</b>	<b>1 147 900 000</b>	<b>1 057 840 560</b>	<b>1 047 933 652</b>
1.1.1. Recettes courantes*	1 145 111 306	1 059 068 486	1 147 900 000	1 057 840 560	1 047 933 652
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 035 210 376	944 934 955	1 041 310 000	927 401 356	929 278 159
1.1.1.2 Recettes non fiscales	109 900 930	114 133 531	106 590 000	130 439 204	118 655 493
1.1.2. Recettes en capital	0	845 146	0	0	0
<b>1.2. Dons</b>	<b>281 152 343</b>	<b>350 788 448</b>	<b>266 600 000</b>	<b>310 871 000</b>	<b>230 041 490</b>
1.2.1. projets	224 254 527	224 254 527	180 100 000	181 600 000	105 211 381
1.2.2. programmes	56 897 816	126 533 921	86 500 000	129 271 000	124 830 108
<b>2. Dépenses totales et prêts nets</b>	<b>1 676 621 085</b>	<b>1 614 138 872</b>	<b>1 588 223 076</b>	<b>1 526 571 447</b>	<b>1 411 596 113</b>
Depenses interieures et prets nets	1 284 765 871	1 222 283 658	1 284 726 167	1 263 911 447	1 197 235 389
<b>2.1. Dépenses totales</b>	<b>1 679 552 599</b>	<b>1 617 070 386</b>	<b>1 590 523 076</b>	<b>1 529 471 447</b>	<b>1 424 157 337</b>
<b>2.1.1. Dépenses courantes</b>	<b>965 734 294</b>	<b>925 192 145</b>	<b>960 123 076</b>	<b>965 671 447</b>	<b>923 205 710</b>
Salaires	469 214 720	469 531 073	469 214 720	456 700 000	468 529 629
Dépenses de fonctionnement	122 571 447	122 737 558	122 571 447	122 571 447	109 443 139
Intérêts dus	39 776 513	39 776 513	39 136 909	39 700 000	43 752 145
sur dette intérieure	24 039 604	24 039 604	23 400 000	24 000 000	27 877 950
sur dette extérieure	15 736 909	15 736 909	15 736 909	15 700 000	15 874 195
Transferts courants	334 171 614	293 147 002	329 200 000	346 700 000	301 480 797
<b>2.1.2. Dépenses en capital</b>	<b>713 818 305</b>	<b>691 878 241</b>	<b>630 400 000</b>	<b>563 800 000</b>	<b>500 951 627</b>
Investissements sur ressources propres	337 700 000	315 759 936	342 640 000	316 840 000	302 465 098
Transferts en capital et restructurations	7 660 000	7 660 000	7 660 000	7 660 000	46 917 433
Investissements sur ressources extérieures	368 458 305	368 458 305	280 100 000	239 300 000	151 569 096
<b>2.2. Prêts nets</b>	<b>-2 931 514</b>	<b>-2 931 514</b>	<b>-2 300 000</b>	<b>-2 900 000</b>	<b>-12 561 224</b>
<b>3. Solde global (base engagement)</b>	<b>-250 357 436</b>	<b>-203 436 792</b>	<b>-173 723 076</b>	<b>-157 859 887</b>	<b>-133 620 971</b>
<b>5. Solde global base caisse</b>	<b>-250 357 436</b>	<b>-203 436 792</b>	<b>-173 723 076</b>	<b>-217 859 887</b>	<b>-222 835 821</b>
<b>6. Financement</b>	<b>119 989 642</b>	<b>203 436 792</b>	<b>43 955 909</b>	<b>199 000 000</b>	<b>220 862 436</b>
<b>6.1. Financement extérieur</b>	<b>148 307 287</b>	<b>173 307 287</b>	<b>74 255 909</b>	<b>85 800 000</b>	<b>89 200 831</b>
<i>Erreurs et omissions(=-surfinancement)</i>					1 973 385
<b>Gap de financement</b>	<b>130 367 794</b>	<b>0</b>	<b>129 767 167</b>	<b>18 859 887</b>	<b>0</b>

TOFE 2016	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Programme initial	Programme révisé	Total
	Loi Fin initiale 2016	Loi Fin rect 2016	Loi Fin rect N°2_2016	2016	2016	Réalisations
<b>1. Recettes totales et dons</b>	<b>1 390 355 309</b>	<b>1 467 673 008</b>	<b>1 570 175 716</b>	<b>1 479 574 371</b>	<b>1 536 900 000</b>	<b>1 412 547 904</b>
<b>1.1. Recettes totales</b>	<b>1 179 968 489</b>	<b>1 253 901 489</b>	<b>1 283 901 489</b>	<b>1 179 902 852</b>	<b>1 270 500 000</b>	<b>1 230 509 820</b>
1.1.1. Recettes courantes*	1 179 968 489	1 253 901 489	1 283 901 489	1 179 902 852	1 270 500 000	1 230 479 647
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 067 616 942	1 122 291 279	1 127 291 279	1 066 402 852	1 121 599 966	1 075 393 675
1.1.1.2 Recettes non fiscales	112 351 547	131 610 210	156 610 210	113 500 000	148 900 034	155 085 972
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	0	30 173
<b>1.2. Dons</b>	<b>210 386 820</b>	<b>213 771 519</b>	<b>286 274 227</b>	<b>299 671 519</b>	<b>266 400 000</b>	<b>182 038 084</b>
1.2.1. projets	210 386 820	213 771 519	213 771 519	213 771 519	200 200 000	100 840 000
1.2.2. programmes	0	0	72 502 708	85 900 000	66 200 000	81 198 084
<b>2. Dépenses totales et prêts nets</b>	<b>1 695 419 538</b>	<b>1 765 741 064</b>	<b>1 796 632 053</b>	<b>1 689 610 042</b>	<b>1 756 400 000</b>	<b>1 665 035 909</b>
<b>2.1. Dépenses totales</b>	<b>1 698 351 049</b>	<b>1 768 672 575</b>	<b>1 799 563 564</b>	<b>1 692 571 519</b>	<b>1 759 300 000</b>	<b>1 673 699 199</b>
<b>2.1.1. Dépenses courantes</b>	<b>943 969 299</b>	<b>1 049 809 348</b>	<b>1 070 590 337</b>	<b>988 100 000</b>	<b>1 049 500 000</b>	<b>1 118 749 159</b>
Salaires	487 616 770	507 985 627	519 074 616	487 600 000	518 900 000	554 474 409
Dépenses de fonctionnement	139 103 239	139 903 328	140 307 858	139 100 000	139 900 000	127 983 524
Intérêts dus	49 512 166	49 512 166	49 512 166	49 000 000	50 500 000	65 347 060
sur dette intérieure	27 806 166	27 806 166	27 806 166	27 700 000	28 800 000	48 535 087
sur dette extérieure	21 706 000	21 706 000	21 706 000	21 300 000	21 700 000	16 811 973
Transferts courants	267 737 124	352 408 227	361 695 697	312 400 000	340 200 000	370 944 166
<b>2.1.2. Dépenses en capital</b>	<b>754 381 750</b>	<b>718 863 227</b>	<b>728 973 227</b>	<b>704 471 519</b>	<b>709 800 000</b>	<b>554 950 040</b>
Investissements sur ressources propres	325 339 030	356 284 709	366 394 709	390 700 000	413 700 000	338 551 605
Transferts en capital et restructuration	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	6 988 436
Investissements sur ressources extérieures	421 542 720	355 078 518	355 078 518	306 271 519	288 600 000	209 410 000
<b>2.2. Prêts nets</b>	<b>-2 931 511</b>	<b>-2 931 511</b>	<b>-2 931 511</b>	<b>-2 961 477</b>	<b>-2 900 000</b>	<b>-8 663 291</b>
<b>3. Solde global (base engagement)</b>	<b>-305 064 229</b>	<b>-298 068 056</b>	<b>-226 456 337</b>	<b>-210 035 671</b>	<b>-219 500 000</b>	<b>-252 488 005</b>
<b>5. Solde global base caisse</b>	<b>-305 064 229</b>	<b>-298 068 056</b>	<b>-226 456 337</b>	<b>-210 035 671</b>	<b>-219 500 000</b>	<b>-165 396 323</b>
<b>6. Financement</b>	<b>65 506 770</b>	<b>-4 342 131</b>	<b>226 456 337</b>	<b>191 300 000</b>	<b>200 800 000</b>	<b>164 282 952</b>
<b>6.1. Financement extérieur</b>	<b>172 463 900</b>	<b>102 614 999</b>	<b>168 413 467</b>	<b>121 700 000</b>	<b>99 300 000</b>	<b>132 485 745</b>
<b>6.2. Financement intérieur</b>	<b>-106 957 130</b>	<b>-106 957 130</b>	<b>58 042 870</b>	<b>69 600 000</b>	<b>101 500 000</b>	<b>31 797 208</b>
<b>Gap de financement</b>	<b>239 557 459</b>	<b>302 410 187</b>	<b>0</b>	<b>18 735 671</b>	<b>18 700 000</b>	<b>0</b>

TOFE 2017	Prévisions Loi Fin initiale 2017	Prévisions Loi Fin rect 2017	Prévisions Loi Fin rect N°2	Programme initial 2017	Programme révisé 2017	Total Réalizations
<b>1. Recettes totales et dons</b>	<b>2 032 550 351</b>	<b>2 032 550 351</b>	<b>1 795 376 655</b>	<b>1 745 795 336</b>	<b>1 750 700 000</b>	<b>1 583 574 831</b>
<b>1.1. Recettes totales</b>	<b>1 434 513 687</b>	<b>1 434 513 687</b>	<b>1 441 013 687</b>	<b>1 438 295 336</b>	<b>1 411 000 000</b>	<b>1 389 271 375</b>
1.1.1. Recettes courantes*	1 434 513 687	1 434 513 687	1 441 013 687	1 438 295 336	1 411 000 000	1 389 271 375
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 315 495 336	1 315 495 336	1 315 495 336	1 315 495 336	1 276 000 000	1 238 241 608
1.1.1.2 Recettes non fiscales	119 018 351	119 018 351	125 518 351	122 800 000	135 000 000	151 029 767
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	0	0
<b>1.2. Dons</b>	<b>598 036 664</b>	<b>598 036 664</b>	<b>354 362 968</b>	<b>307 500 000</b>	<b>339 700 000</b>	<b>194 303 456</b>
1.2.1. projets	261 436 664	261 436 664	261 436 664	229 600 000	261 400 000	119 946 981
1.2.2. programmes	336 600 000	336 600 000	92 926 304	77 900 000	78 300 000	74 356 475
<b>2. Dépenses totales et prêts nets</b>	<b>2 451 441 801</b>	<b>2 451 441 801</b>	<b>2 293 540 249</b>	<b>2 015 033 528</b>	<b>2 020 548 687</b>	<b>2 146 470 212</b>
<b>2.1. Dépenses totales</b>	<b>2 455 193 114</b>	<b>2 455 193 114</b>	<b>2 297 291 562</b>	<b>2 018 784 841</b>	<b>2 024 300 000</b>	<b>2 149 995 443</b>
<b>2.1.1. Dépenses courantes</b>	<b>1 147 976 532</b>	<b>1 170 180 766</b>	<b>1 206 263 797</b>	<b>1 117 884 841</b>	<b>1 180 200 000</b>	<b>1 318 660 944</b>
Salaires	550 784 841	552 175 057	573 049 200	550 784 841	623 000 000	617 950 719
Dépenses de fonctionnement	145 300 000	144 885 869	153 521 763	145 300 000	145 300 000	174 079 073
Intérêts dus	68 191 691	68 191 691	68 191 691	67 600 000	68 200 000	69 515 114
sur dette intérieure	45 235 360	45 235 360	45 235 360	47 700 000	45 200 000	49 351 287
sur dette extérieure	22 956 331	22 956 331	22 956 331	19 900 000	23 000 000	20 163 827
Transferts courants	383 700 000	404 928 149	411 501 143	354 200 000	343 700 000	457 116 038
<b>2.1.2. Dépenses en capital</b>	<b>1 307 216 582</b>	<b>1 285 012 348</b>	<b>1 091 027 765</b>	<b>900 900 000</b>	<b>844 100 000</b>	<b>831 334 500</b>
Investissements sur ressources pro	903 963 250	881 759 016	682 781 883	544 900 000	440 900 000	570 378 928
dont chèques du trésor	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Transferts en capital et restructurat	15 200 000	15 200 000	20 192 550	15 200 000	15 200 000	16 519 421
Investissements sur ressources ex	388 053 332	388 053 332	388 053 332	340 800 000	388 000 000	244 436 151
<b>2.2. Prêts nets</b>	<b>-3 751 313</b>	<b>-3 751 313</b>	<b>-3 751 313</b>	<b>-3 751 313</b>	<b>-3 751 313</b>	<b>-3 525 231</b>
Rembours. prêts (hors	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-8 421 222
Avances et rétrocession						4 895 990
<b>3. Solde global (base engagement)</b>	<b>-418 891 450</b>	<b>-418 891 450</b>	<b>-498 163 594</b>	<b>-269 238 192</b>	<b>-269 848 687</b>	<b>-562 895 381</b>
<b>5. Solde global base caisse</b>	<b>-418 891 450</b>	<b>-418 891 450</b>	<b>-498 163 594</b>	<b>-269 238 192</b>	<b>-269 848 687</b>	<b>-488 132 712</b>
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-1 016 928 114	-1 016 928 114	-852 526 562	-576 738 192	-609 548 687	-682 436 168
<b>6. Financement</b>	<b>17 600 609</b>	<b>339 127 439</b>	<b>295 737 439</b>	<b>269 300 000</b>	<b>244 500 000</b>	<b>482 566 071</b>
<b>6.1. Financement extérieur</b>	<b>134 607 157</b>	<b>134 607 157</b>	<b>116 417 157</b>	<b>100 800 000</b>	<b>127 000 000</b>	<b>74 281 772</b>
<b>6.2. Financement intérieur</b>	<b>-117 006 548</b>	<b>204 520 282</b>	<b>179 320 282</b>	<b>168 500 000</b>	<b>117 500 000</b>	<b>408 284 299</b>
<b>Gap de financement</b>	<sup>2</sup>	<b>79 764 011</b>	<b>202 426 155</b>	<b>-61 808</b>	<b>25 348 687</b>	<b>0</b>

TOFE 2018	Prévisions	Prévisions	Programme initial	Programme révisé	Total
	Loi Fin initiale 2018	Loi Fin rectific 2018	2018	2018	Réalisations
<b>1. Recettes totales et dons</b>	<b>2 015 154 960</b>	<b>1 765 965 201</b>	<b>1 822 000 000</b>	<b>1 795 000 000</b>	<b>1 745 952 159</b>
<b>1.1. Recettes totales</b>	<b>1 757 779 661</b>	<b>1 473 694 164</b>	<b>1 553 000 000</b>	<b>1 473 000 000</b>	<b>1 530 861 123</b>
1.1.1. Recettes courantes*	1 757 779 661	1 473 694 164	1 553 000 000	1 473 000 000	1 530 861 123
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 600 968 804	1 313 894 115	1 404 000 000	1 314 000 000	1 354 265 055
1.1.1.2 Recettes non fiscales	156 810 857	159 800 049	149 000 000	159 000 000	176 596 068
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	0
<b>1.2. Dons</b>	<b>257 375 299</b>	<b>292 271 037</b>	<b>269 000 000</b>	<b>322 000 000</b>	<b>215 091 037</b>
1.2.1. projets	174 217 145	174 217 145	172 000 000	174 000 000	122 390 136
1.2.2. programmes	83 158 154	118 053 892	97 000 000	148 000 000	92 700 901
<b>2. Dépenses totales et prêts nets</b>	<b>2 438 317 986</b>	<b>2 188 933 121</b>	<b>2 218 000 000</b>	<b>2 167 000 000</b>	<b>2 127 606 204</b>
<b>2.1. Dépenses totales</b>	<b>2 441 317 986</b>	<b>2 191 933 121</b>	<b>2 221 000 000</b>	<b>2 170 000 000</b>	<b>2 137 704 981</b>
<b>2.1.1. Dépenses courantes</b>	<b>1 332 500 841</b>	<b>1 365 879 699</b>	<b>1 373 000 000</b>	<b>1 366 000 000</b>	<b>1 383 364 096</b>
Salaires	630 730 841	700 000 000	669 000 000	700 000 000	705 106 882
Dépenses de fonctionnement	151 800 000	151 630 497	167 000 000	152 000 000	196 224 589
Intérêts dus	100 210 000	100 210 000	101 000 000	100 000 000	97 240 452
sur dette intérieure	75 367 806	75 367 806	67 000 000	75 157 806	74 138 344
sur dette extérieure	24 842 194	24 842 194	34 000 000	24 842 194	23 102 109
Transferts courants	449 760 000	414 039 202	436 000 000	414 000 000	384 792 173
<b>2.1.2. Dépenses en capital</b>	<b>1 108 817 145</b>	<b>826 053 422</b>	<b>848 000 000</b>	<b>804 000 000</b>	<b>754 340 885</b>
Investissements sur ressources propres	787 656 250	491 892 527	529 500 000	469 500 000	446 951 070
dont chèques du trésor	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Transferts en capital et restructurations	12 500 000	25 500 000	12 500 000	25 500 000	82 230 896
Investissements sur ressources extérieures	308 660 895	308 660 895	306 000 000	309 000 000	225 158 919
<b>2.2. Prêts nets</b>	<b>-3 000 000</b>	<b>-3 000 000</b>	<b>-3 000 000</b>	<b>-3 000 000</b>	<b>-10 098 777</b>
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-3 000 000	-3 000 000	-3 000 000	-3 000 000	-9 796 716
Avances et rétrocession emprunt d'Etat					-302 061
<b>3. Solde global (base engagement)</b>	<b>-423 163 026</b>	<b>-422 967 920</b>	<b>-396 000 000</b>	<b>-372 000 000</b>	<b>-381 654 045</b>
<b>5. Solde global base caisse</b>	<b>-423 163 026</b>	<b>-422 967 920</b>	<b>-396 000 000</b>	<b>-372 000 000</b>	<b>-478 301 817</b>
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-680 538 325	-715 238 957	-665 000 000	-694 000 000	-693 392 853
<b>6. Financement</b>	<b>-179 915 882</b>	<b>-152 957 962</b>	<b>394 746 124</b>	<b>371 000 000</b>	<b>470 480 180</b>
<b>6.1. Financement extérieur</b>	<b>108 204 874</b>	<b>108 204 874</b>	<b>132 746 124</b>	<b>121 000 000</b>	<b>75 891 089</b>
<b>6.2. Financement intérieur</b>	<b>-288 120 756</b>	<b>-261 162 836</b>	<b>262 000 000</b>	<b>250 000 000</b>	<b>394 589 091</b>
<b>Gap de financement</b>	<b>603 078 908</b>	<b>575 925 882</b>	<b>1 253 876</b>	<b>1 000 000</b>	<b>0</b>

TOFE 2019	Prévisions	Prévisions	2ème revue	3ème revue	Total
	LFI 2019	LFR 2019	Programme FMI	Programme FMI	Réalisations
<b>1. Recettes totales et dons</b>	<b>1 945,41</b>	<b>2 098,79</b>	<b>2 068,56</b>	<b>2 053,44</b>	<b>1 881,97</b>
<b>1.1. Recettes totales</b>	<b>1 687,85</b>	<b>1 828,35</b>	<b>1 811,00</b>	<b>1 783,00</b>	<b>1 747,70</b>
1.1.1. Recettes courantes*	1 687,85	1 828,35	1 811,00	1 783,00	1 747,70
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 506,89	1 526,00	1 511,00	1 481,00	1 424,86
1.1.1.2 Recettes non fiscales	180,95	302,35	300,00	302,00	322,83
1.1.2. Recettes en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>1.2. Dons</b>	<b>257,56</b>	<b>270,44</b>	<b>257,56</b>	<b>270,44</b>	<b>134,27</b>
1.2.1. projets	164,29	171,26	164,29	171,26	45,89
1.2.2. programmes	93,28	99,18	93,28	99,18	88,38
<b>2. Dépenses totales et prêts nets</b>	<b>2 204,14</b>	<b>2 357,51</b>	<b>2 326,29</b>	<b>2 311,11</b>	<b>2 177,42</b>
<b>2.1. Dépenses totales</b>	<b>2 213,29</b>	<b>2 366,67</b>	<b>2 326,29</b>	<b>2 320,26</b>	<b>2 201,27</b>
<b>2.1.1. Dépenses courantes</b>	<b>1 555,18</b>	<b>1 613,45</b>	<b>1 607,00</b>	<b>1 630,00</b>	<b>1 644,48</b>
Salaires	835,90	845,90	836,00	846,00	844,43
Dépenses de fonctionnement	154,71	187,26	193,00	187,00	198,43
Intérêts dus	100,00	100,00	113,00	117,00	117,07
sur dette intérieure	79,17	79,17	94,00	73,00	95,56
sur dette extérieure	20,83	20,83	19,00	44,00	21,51
Transferts courants	464,57	480,28	465,00	480,00	484,56
<b>2.1.2. Dépenses en capital</b>	<b>658,11</b>	<b>753,22</b>	<b>719,29</b>	<b>690,26</b>	<b>556,79</b>
Investissements sur ressources propres	358,07	446,20	418,94	382,94	418,99
dont chèques du trésor	25,00	25,00	0,00	0,00	25,00
Transferts en capital et restructurations	5,06	5,06	5,06	5,06	1,31
Investissements sur ressources extérieures	294,99	301,96	295,29	302,26	136,50
<b>2.2. Prêts nets</b>	<b>-9,15</b>	<b>-9,15</b>	<b>0,00</b>	<b>-9,15</b>	<b>-23,85</b>
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-9,15	-9,15	0,00	-9,15	-8,77
Avances et rétrocession emprunt d'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	-15,08
<b>3. Solde global (base engagement)</b>	<b>-258,73</b>	<b>-258,73</b>	<b>-257,72</b>	<b>-257,66</b>	<b>-295,45</b>
<b>5. Solde global base caisse</b>	<b>-258,73</b>	<b>-258,73</b>	<b>-257,72</b>	<b>-257,66</b>	<b>-298,04</b>
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-516,29	-529,17	-515,29	-528,11	-432,32
<b>6. Financement</b>	<b>-307,58</b>	<b>113,56</b>	<b>257,72</b>	<b>257,66</b>	<b>294,09</b>
<b>6.1. Financement extérieur</b>	<b>85,02</b>	<b>85,02</b>	<b>79,00</b>	<b>91,00</b>	<b>97,15</b>
<b>6.2. Financement intérieur</b>	<b>-392,60</b>	<b>28,53</b>	<b>178,72</b>	<b>166,66</b>	<b>196,93</b>
<b>Gap de financement</b>	<b>566,30</b>	<b>145,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,96</b>

**ANNEXE 5 : SITUATION DES EMISSIONS DES BONS ASSIMILABLES DU TRESOR 2019 EN MILLIONS DE FCFA**

N°	Date de valeur	Maturité	Montant mis en adjudication	Montant total des soumissions	Montant retenu	Taux moyen pondéré	Taux marginal	Taux de couverture du montant mis en adjudication
1	08/01/2019	12 mois	25 000	25 313	25 313	6,2257%	6,5000%	101,25%
2	23/01/2019	12 mois	15 000	16 323	16 322	6,4029%	6,4900%	108,81%
3	06/02/2019	06 mois	30 000	32 381	30 000	6,1619%	6,4000%	100,00%
4	20/02/2019	12 mois	20 000	26 897	15 791	6,2341%	6,4000%	78,96%
5	06/03/2019	13 mois	30 000	51 329	33 000	6,2473%	6,3240%	110,00%
6	03/04/2019	03 mois	25 000	61 179	27 500	5,8103%	5,8500%	110,00%
7	17/04/2019	12 mois	25 000	87 362	27 500	5,7971%	5,8000%	110,00%
8	22/05/2019	12 mois	20 000	67 554	22 000	5,1206%	5,3798%	110,00%
9	26/06/2019	03 mois	25 000	32 867	25 597	5,3327%	5,7500%	102,39%
10	24/07/2019	12 mois	20 000	91 880	22 000	5,1532%	5,2500%	110,00%
11	21/08/2019	12 mois	20 000	70 994	22 000	5,1620%	5,2500%	110,00%
12	01/10/2019	12 mois	25 000	38 225	27 500	5,1559%	5,3000%	110,00%
13	06/11/2019	12 mois	10 000	65 966	11 000	5,0306%	5,0489%	110,00%
14	04/12/2019	12 mois	20 000	85 296	22 000	4,9490%	4,9997%	110,00%
	<b>Total</b>		<b>310 000</b>	<b>753 566</b>	<b>327 523</b>			<b>105,65%</b>



**ANNEXE 6 : SITUATION DES EMISSIONS DES OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR EN 2019 EN MILLIONS DE FCFA**

N°	Date d'émission	Maturité	Montant mis en adjudication	Montant total des soumissions	Montant retenu	Taux d'intérêt / coupon	Prix marginal	Prix moyen pondéré	Taux de rendement	Taux de couverture du montant mis en adjudication
1	23/01/2019	3 ans	15 000	13 439	13 229	6,15%	9 575,0000	9 629,4800	7,57%	88,20%
2	20/02/2019	3 ans	10 000	18 781	17 208	6,15%	9 600,0000	9 627,6263	7,58%	172,08%
3	08/05/2019	3 ans	15 000	59 872	7 417	6,15%	10 000,0000	10 018,4362	6,07%	49,45%
		5 ans	10 000	22 044	20 083	6,25%	9 700,0000	9 803,6098	6,72%	200,83%
4	17/05/2019	8 ans	75 000	86 363	86 363	6,50%	10 000,0000	10 000,0000	6,50%	115,15%
5	07/06/2019	3 ans	20 000	44 436	22 000	6,15%	9 951,0000	9 987,8024	6,19%	110,00%
6	10/07/2019	3 ans	25 000	49 064	27 500	6,15%	9 900,0000	9 939,4700	6,37%	110,00%
7	06/08/2019	3 ans	20 000	35 763	22 000	6,15%	9 902,0000	9 931,5727	6,40%	110,00%
8	04/09/2019	5 ans	20 000	57 990	22 000	6,25%	9 900,0000	9 930,6900	6,41%	110,00%
9	21/10/2019	8 ans	75 000	148 125	125 000	6,50%	10 000,0000	10 000,0000	6,50%	166,67%
10	30/10/2019	3 ans	15 000	annulé	annulé					
		5 ans	10 000	annulé	annulé					
11	19/11/2019	3 ans	20 000	annulé	annulé					
<b>Total</b>			<b>330 000</b>	<b>535 878</b>	<b>362 801</b>					<b>109,94%</b>

## ANNEXE 7 : ÉVOLUTION DES CRITERES DE L'UEMOA DE 2014-2019

### Évolution des critères de premier rang UEMOA de 2014-2019

	Normes	2014		2015		2016		2017		2018		2019	
		Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal
Ratio solde budgétaire de base sur PIB nominal (en %)	$\geq -3$	-1,4	-1,9	-1,5	-2,1	-2,7	-3,1	-5,3	-7,5	-4,8	-4,9	-2,9	-3,0
Taux d'inflation annuel moyen (IHPC) (en %)	$\leq 3\%$	2,6	-0,2	1,8	0,9	1,9	-0,2	2,1	+0,4	1,9	1,9	-0,4	-3,2
Ratio de l'encours total de la dette sur PIB nominal (en %)	$\leq 70\%$	28,9	30,4	27,3	32,7	32,0	34,2	36,4	36,2	39,0	42,4	43,7	46,4

### Évolution des critères de second rang UEMOA de 2014-2019

	Normes	2014		2015		2016		2017		2018		2019	
		Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	$\leq 35\%$	34,9	46,5	38,1	50,4	49,9	51,6	41,9	49,9	41,3	52,1	55,4	57,3
Taux de pression fiscale (en %)	$\geq 20\%$	18,2	15,2	15,8	14,1	15,2	15,0	17,4	16,5	19,0	17,3	19,0	17,5

